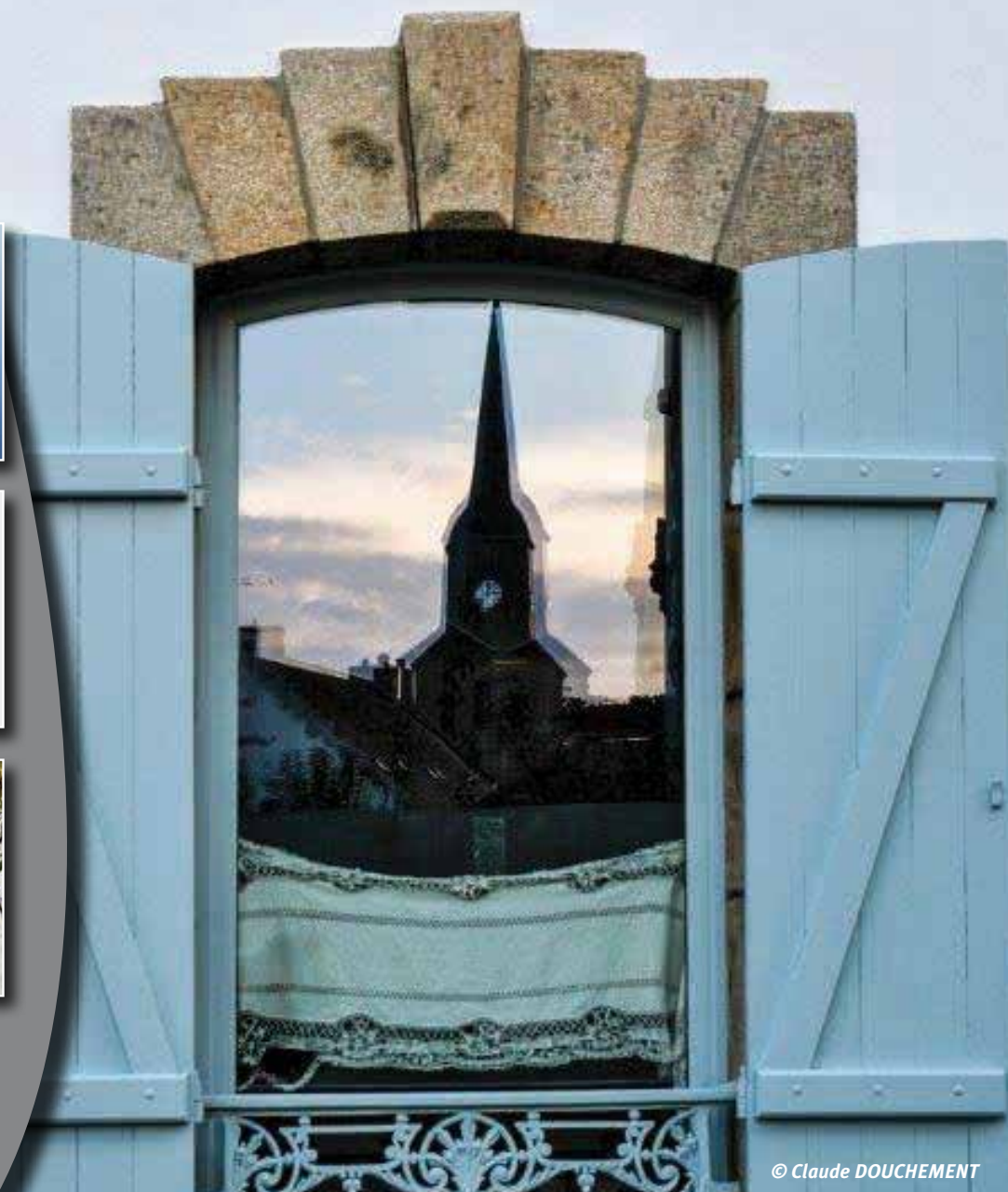




# LOCMARIAQUER

BULLETIN d'Informations Municipales



© Claude DOUCHEMENT



Directeur de la publication : Michel JEANNOT, Maire  
Editeur : Commune de Locmariaquer - 02 97 57 32 32  
www.locmariaquer.fr - accueil@locmariaquer.fr  
Tirage : 1700 exemplaires  
Imprimé sur papier recyclé - Encre végétale



Conception : CRÉAPRINT-COMMUNICATION - Frédéric SUEUR  
06 07 08 67 10 - www.creaprint-communication.com

Crédits photos : Marie-Jo LE RUNIGO, Catherine LEPAGE, Fabienne LHEUREUX,  
Madame Maelle GUEHENNEC, Jacques VAPILLON, Claude DOUCHEMENT,  
Loïc GOUELO, Jacques MADEC, Alain MARENNE, Pascal LE JEAN, les associations,  
UFCV, l'école, Comité d'Equitation Régional de Bretagne, Conseil des Sages

## MAIRIE DE LOCMARIAQUER

02 97 57 32 32

### PERMANENCES DES ELUS (SUR RDV) :

#### Michel JEANNOT

- Maire de Locmariaquer
- 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat Départemental de l'Eau du Morbihan
- Membre du bureau du Parc Naturel Régional
- Conseiller communautaire Auray-Quiberon-Terre Atlantique
- Délégué de la commission littoral du Morbihan auprès de l'association des Maires de France
- Représentant des communes de + de 1500 habitants au conseil d'administration de l'association des Maires du Morbihan

#### Permanences :

Mardi et vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h  
Samedi de 9h à 12h

#### Jean COUDRAY

- 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire
- CCAS - Personnel communal - Urbanisme  
Permanences : Lundi de 14h à 17h

#### Lucienne DREANO

- 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire
- Sport - Jeunesse - Tourisme - Camping -  
Gestion des salles
- Conseiller communautaire Auray-Quiberon-Terre Atlantique
- Permanences : Jeudi de 14h à 17h

#### Jacques MADEC

- 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire
- Embellissement - Culture - Communication - Information  
Permanences :  
Mercredi de 14h à 17h et vendredi de 9h à 12h

#### Anne-Marie JEGO

- 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire
- Personnel CCAS - Associations - Mouillages Hors Port  
Permanences : Samedi de 9h à 12h

#### Loïc MARION

- 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire
- Travaux - Voirie - Port  
Permanences : Lundi de 9h à 12h

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars :  
Lundi de 13h30 à 17h  
Mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Samedi de 9h à 12h  
(permanence État Civil uniquement)  
Y compris le lundi du 1/04 au 30/09 :  
8h30 à 12h

## → SOMMAIRE



### Évènementiel

Page 4

### Travaux communaux

Page 5 à 7

### Informations Municipales

Pages 8 et 9

### Locmariaquérois à l'honneur

Page 10

### Communication information

Page 11 à 15

### Vie Économique

Page 16

### Syndicat SIVU

Page 17

### Enfance & Jeunesse

Pages 18 et 19

### Médiathèque

Pages 20 et 21

### Informations Sociales

Page 22

### Expression libre

Page 23

### Le Breton

Pages 24 et 25

### L'Echo de l'école

Pages 26 et 27

### Le Port

Pages 28 et 29

### Les Associations

Page 29 à 44

### Centre des monuments nationaux

Page 45

### Le calendrier des manifestations 2017

Pages 46 et 47

#### Médecins Locmariaquer

02 97 57 44 44  
02 97 57 31 15

#### Pharmacie Locmariaquer

02 97 57 32 91

#### Infirmières Locmariaquer

02 97 57 30 69

#### Kinésithérapeute

02 97 57 39 63

#### Taxi Le Bayon P.

02 97 57 31 17

#### Taxi L'officiel-Metaireau

02 97 57 31 31

#### S.N.C.F. Auray

02 97 42 50 50

#### Office religieux

Dimanche : 10h30

#### Marché

Les mardis et samedis  
matins

#### La Poste

02 97 57 30 00

#### Ecole Publique

02 97 57 31 11

## → MOT DU MAIRE

**L'année 2017 sera pour notre pays, la France, année d'élections ; tout d'abord, l'élection présidentielle suivie à un peu plus d'un mois par les élections législatives.**

Gageons, espérons que ces échéances seront d'une autre teneur que les élections présidentielles américaines où l'insulte, l'injure, la calomnie, les mensonges, les rumeurs l'ont emporté sur le fond qui était de proposer un projet d'avenir aux habitants de leur pays. Mais à l'impossible nul n'est tenu. Oh fil tenu de la démocratie tu peux te briser à n'importe quel moment !

Pour notre commune, ce sera le recensement de la population ; enquête qui se déroulera du 19 janvier au 18 février. Faites le meilleur accueil aux agents recenseurs qui auront un certain nombre de questions à vous poser. Le résultat de ce recensement est primordial pour notre commune. Car de ce recensement dépendra l'avenir financier de notre commune. La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat est fonction du nombre d'habitants recensés en habitation principale.

Pour notre commune ce sera l'année de l'aboutissement du PLU (Plan Local d'Urbanisme). C'est le projet de développement de notre collectivité. Ce projet n'est pas librement choisi par les élus, il est contraint. Nous devons respecter les lois de la République (loi littoral et loi ALUR) avec une interprétation une déclinaison différente si vous êtes élu ou administration, il y a la loi et l'interprétation de la loi. Certains parlementaires ayant voté la loi ALUR (Aide au Logement et Urbanisme Renoué) ne s'y retrouveront pas dans l'interprétation faite par l'administration préfectorale et petit à petit nous glissons de la République à l'Etat ; attention danger !

Que cette fin d'année 2016 et cette entrée dans l'année 2017 soit pour vous la plus paisible, la plus généreuse la plus épanouissante, cela est du domaine des souhaits. Mais la réalité nous rattrape vite et nos souhaits sont rêve et notre réalité peut être cauchemar.

**Le Maire - Michel JEANNOT**

## → GERIG AR MAER

**2017 a vo blezad an dilennadegoù en hor bro Frañs ; da gentañ e vo dilennadeg ar prezidant ha dilennadegoù ar gannaded ouzhpenn miz goude.**

Emic'hañs e vo uheloc'h live an divizoù evit na oant bet evit dilennadegoù prezidant ar Stadoù-Unanet ma oa bet trec'h an dismegañs, ar c'hunujennoù, ar falstamalloù, ar gevier hag an teodadoù fall àr gwir danvez an dilennadegoù, kinnig ur raktres evit amzer-da-zonet tud o bro. Mes n'heller ket tenniñ amanenn a goùg ur c'hi. O ! Tanav eo neudenn an demokratelezh ! Torriñ a c'hell bepred !

Niveradeg ar boblañs a vo en hor c'humun ; etre an 19 a viz Genver hag an 18 a viz C'hwevrer e vo kaset an enklask en-dro. Grit un degemer a-feson d'an nivererion o devo paot mat a draoù da c'houlenn ganeoc'h. A bouez-bras e vo disoc'h an niveradeg-se evit hor c'humun rak an niveradeg a ra stad argant hor c'humun en amzer-dazonet. An debarzhadur mont en-dro hollek a vez roet gant ar Stad hervez niver an dud zo o annez pennañ er gumun.

Steuñv Lec'hel ar C'hêraoziñ a vo disoc'het gantañ en hor c'humun. Ar raktres-se evit diorren hor strollegezh n'eo ket bet choazet digabestr gant an dilennidi. Dre heg ne lâran ket. Deleet eo dimp doujiñ da lezennoù ar Republik (lezenn an aodoù hag al lezenn KLKN, kavout ul lojeris ha kêraozerezh nevesaet) a vez intentet ha displeget en ur mod disheñvel hervez mard oc'h dilennad pe melestradur. En un tu emañ al lezenn hag en tu arall ar mod da intent al lezenn. Lod ag ar parlamantidi o doa votet al lezenn DLKN ne vint ket evit kompren feson melestradurezh ar prefeti da welet an traoù hag a-dammigoù e tremenomp ag ar Republik d'ar Stad ; arvarus eo !

Ra vo dibenn ar blez 2016 ha penn-kentañ 2017 ur prantad ag ar re sioulañ, frouezhusañ ha drantañ evidoc'h. Kement-se zo hetoù mes buan e vezomp adaptet gant ar wirionez ha tra ma hetomp hunvreoù kaer e c'hell ar wirionez bout ur wallhunvre.

**Ar Maer - Michel JEANNOT**



# → RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017



Dans votre commune du 19 janvier au 18 février 2017

## Le recensement, c'est utile à tous

**Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.**

Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 4,1 millions de personnes

**Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle.**

Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent

recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « **Accéder au questionnaire en ligne** ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

**Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner !**

## Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

**Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.** Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des ques-

tionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site [www.Le-recensement-et-moi.fr](http://www.Le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017**  
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS  
Plus d'information sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

# → TRAVAUX DU MANE H'ROECK

**Classé monument historique depuis 1889**

Depuis plus d'un an le site du tumulus du Mane-H'roeck était fermé au public. Il présentait des risques d'éboulement en divers endroits de l'entrée du monument.

Plusieurs rencontres entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'Architecte des Bâtiments de France et la mairie ont eu lieu afin d'établir un diagnostic, de rechercher, une entreprise spécialisée dans ce type de restauration et de définir un calendrier d'exécution.

**Ces travaux ont été réalisés en trois phases :**

- En 2015, sécurisation avec un étaielement de sécurité.
- En 2015, maçonnerie avec la restauration du mur d'accès.
- En 2016, restauration du couloir d'accès.

Cette dernière étape était la plus importante et a été exécutée par une entreprise spécialisée dans ce type de travail. Il s'agit de la société ARTSAS du groupe Villemain située à Plélo (Côtes-d'Armor).

Ces travaux ont été exécutés sous la maîtrise d'ouvrage de Madame Laure d'Hauteville, Architecte des Bâtiments de France.

Le montant des travaux s'élève à 22 930.90 € HT subventionné à 90% (Etat 50%, Région 15%, Département 25%), la commune ayant à régler les 10% restants.

En parallèle c'est le chantier des Mégalithes, chantier d'insertion, piloté par AQTA, en concertation avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Architecte des Bâtiments de France qui assure l'entretien et le déboisement sélectif du tumulus.

D'autre part, une étude paysagère pour la mise en valeur du monument et de ses abords sera programmée prochainement.

Le Mane-H'roeck sera de nouveau ouvert au public à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Ce monument est aujourd'hui considéré comme un des plus importants monuments de ce type avec le tumulus Saint Michel de Carnac et le tumulus de Tumiac. Il est revenu dans la liste des mégalithes de Locmariaquer qui seront proposés au classement de l'UNESCO.

**Rappel des autres monuments proposés :**

- Mane-Lud
- Table des Marchands
- Grand Menhir Brisé
- Er Grah
- Mane-Ruthual
- Men Bronzo
- Pierres Plates



## → AMÉNAGEMENT DE LA RUE WILSON

**Le chantier de rénovation de la rue Wilson a été engagé au printemps dernier. La première phase de travaux a consisté à enfouir les réseaux (télécom, EDF) et revoir les réseaux d'eaux pluviales.**

Elle a permis également de repositionner et de renouveler l'éclairage public avec de mats plus petits et des lampes à led. Celles-ci permettent une économie d'énergie et un meilleur éclairage.

Durant ces travaux, le tablier de la route étant très vétuste, il a fallu revoir entièrement l'assise et le revêtement. C'est pourquoi fin mai nous avons choisi de reporter la deuxième tranche des travaux après la saison d'été.

Fin septembre les travaux ont repris. Cette deuxième phase a eu pour but de finaliser les aménagements tels que le cheminement piéton, les places de stationnement et bien entendu le revêtement final.

Beaucoup se sont étonnés de la configuration de ce nouvel aménagement. Ce projet est lié à trois objectifs :

- Créer un cheminement piéton sécurisé sur toute la longueur de la rue, d'un seul côté.
- Organiser le stationnement de manière à éviter les stationnements sauvages que nous avons auparavant (création de vingt places).
- Faire baisser la vitesse en instaurant des passages de courtoisie et en la limitant à 30 km/h par la création d'une zone 30.

Le temps d'adaptation nécessaire à tout changement devra permettre aux riverains de s'approprier leur rue et aux non riverains d'adapter leur conduite au nouveau dispositif. Le « point noir » possible sera, comme avant les travaux,



la circulation des gros gabarits mais cette éventualité devrait nous permettre de réfléchir justement au repositionnement de ces véhicules et d'envisager un système de navette comme cela se fait dans bien d'autres communes. Il nous reste à trouver les modalités d'un financement pérenne pour faire aboutir ce projet.



## → MISE EN SERVICE D'UNE BORNE ÉLECTRIQUE



Depuis le 26 octobre, une borne électrique permettant aux voitures électriques de recharger leur batterie est installée et opérationnelle sur le parking Wilson. Elle se situe à l'entrée du parking (entrée la plus proche du bourg).

Cette borne est accessible à deux voitures en même temps et donne la possibilité pour le rechargement d'une batterie à 80% dans un temps de 45 minutes pour une puissance délivrée de 18 kWh.

Cette borne est fournie par Morbihan Energie qui réalise le maillage du territoire (90 bornes équipent déjà notre département).

Le coût d'installation de la borne est supporté à hauteur de 10% par la Commune, le reste est pris en charge par Morbihan Energies et d'autres partenaires tel le Conseil Régional (50% Etat, 20% Région, 20% Morbihan Energies, 10% Commune).

## BORNES DE RECHARGE : MORBIHAN ÉNERGIES ET LES COMMUNES POURSUIVENT LEUR PLAN D'ACTION !

Sur un programme global de 250 bornes de recharge, plus de 150 bornes seront installées sur le territoire départemental, d'ici fin 2016. Ce maillage ambitieux, effectué en concertation avec les maires des communes, est conduit par Morbihan énergies. C'est dans ce dispositif que s'inscrit la commune de Locmariaquer qui inaugure à son tour son service de recharge accélérée.

### Une recharge en 45 minutes

Pour une puissance délivrée de 18 kW, elle permet la recharge jusqu'à 80 % des batteries en près de 45 minutes. Disposant des prises répondant aux différents standards des constructeurs automobiles (prises E/F, de type 2), la borne peut recharger deux véhicules simultanément.

### Maillage départemental

Ce nouveau point de charge s'inscrit dans le cadre d'un maillage départemental conduit par Morbihan énergies, avec le soutien de l'État et de la région Bretagne. Le déploiement initié en 2014 avec 7 bornes de recharge rapide (Vannes, Lorient, Arzal, Pontivy, Le Faouët, Baud et Ploërmel) s'étoffe chaque mois par la mise en service de nouvelles stations de recharge (rapide, semi-rapide, accélérée).

La borne de recharge de Locmariaquer vient ainsi compléter les 90 bornes de recharge accélérée déjà implantées

sur le Morbihan. L'ensemble de toutes ces bornes permet, dès aujourd'hui, de répondre aux attentes et besoins des conducteurs de véhicule électrique. « Ces bornes sont installées au cœur des communes qu'elles soient urbaines ou rurales », indique Jo Brohan, Président de Morbihan énergies.

Elles sont « idéalement placées dans les lieux d'activité : bourgs, centres-villes, zones économiques... ».

### Accès au service

Mise en place entre le 15 octobre et le 15 novembre 2016, la facturation s'établira par palier d'1h30 : 1,90 euro pour les abonnés (adhésion de 18 euros à l'année) ou 2,40 euros pour les non-abonnés. L'accès pourra se faire, pour les abonnés, à partir des supports distribués par Morbihan énergies ( morbihan-energies.fr ) et pour les utilisateurs de passage par smartphone ou carte bancaire sans contact.

Les informations relatives aux bornes (emplacements, modalités de charge, disponibilités...) sont disponibles depuis un site Internet dédié. Compatible smartphones et tablettes, le site peut être consulté en flashant le code apposé sur chacune des bornes. Différents services à l'attention de l'utilisateur devraient voir le jour par la suite. Preuve que la mobilité électrique dans le Morbihan se conjugue avec continuité de service et mobilité numérique.

### Renseignements complémentaires :

Hot line dédiée au service :

0 970 830 213

(appel non surtaxé - 8h à 20h du lundi au samedi)

Site Internet : [morbihan-energies.fr](http://morbihan-energies.fr)

Ville de Locmariaquer :

[www.locmariaquer.fr](http://www.locmariaquer.fr)

### Contacts presse :

Communication Locmariaquer

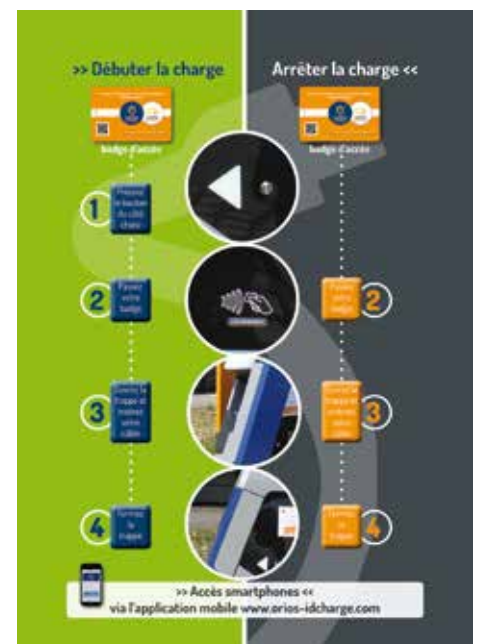
Tél : 02 97 57 32 32

Mail : [accueil@locmariaquer.fr](mailto:accueil@locmariaquer.fr)

Arnaud Le Guelvouit

Tél : 02 97 62 07 50

Mail : [communication@sdem.fr](mailto:communication@sdem.fr)



## → EXTENSION DU GYMNASE

**Tout arrive à qui sait attendre !**

L'extension du gymnase pourra être mise à disposition avant la fin de l'année : deux salles de 80 m<sup>2</sup>, l'une pour la musculation qui connaît un vif succès et une pour la gymnastique.

Une parfaite isolation contribuera à une utilisation plus performante toute l'année.

**Lucienne DREANO  
Anne-Marie JEGO**



COMMUNAUX

TRAVAUX

## → CRÉATION DE JARDINS FAMILIAUX ET PARTAGÉS

Lors du conseil municipal du 21 décembre 2016 la commune a validé la création de jardins familiaux et partagés.

Un terrain communal de 890 m<sup>2</sup> sera ouvert pour cette activité de huit jardins d'environ 50 m<sup>2</sup>.

Chacun sera mis à disposition en contrepartie du versement d'un loyer annuel fixé à 40€.

Deux types de jardins seront créés :

- Familiaux à destination des locataires du parc immobiliers de la commune et de Bretagne Sud Habitat.
- Partagés pour tout autre public.

L'usage de ce jardin fera l'objet d'un règlement dont le respect et l'application seront appréciés par un comité de pilotage.

L'ouverture de ces jardins est prévue pour le printemps 2017. Toute personne souhaitant réserver un jardin doit faire une demande écrite auprès de Monsieur le Maire indiquant ses motivations.

## → **DISTRIBUTEUR** AUTOMATIQUE DE BILLETS

Depuis le 22 juillet la commune bénéficie à nouveau d'un distributeur automatique de billets

Dans le bulletin communal de l'été 2016 nous vous faisons part de notre inquiétude quant au délai d'installation.

Face au désappointement de la population, à notre détermination à remplacer l'ancien et la mise à disposition rapide d'un local communal, le Crédit Agricole a fait au mieux afin de trouver une solution rapide.

Nous voudrions dans un souci de totale transparence vous communiquer le coût définitif de cette installation ainsi qu'une première estimation de son utilisation.

Cout d'installation : 55 658.24 €

- Maçonnerie : Entreprise Jan 13 863.89 €
- Blindage : Métallerie GA METALLERIE 30 936.00 €
- Electricité : Entreprise LAUTECH 7330.79 €
- Plâtrerie, menuiserie : PB BAT 2884.80 €
- Raccordement : ENEDIS 642.76 €

### BILAN DE L'UTILISATION

Après une baisse de fonctionnement entre 2014 et 2015, le distributeur du CA a enregistré une augmentation de son utilisation de près de 10% sur le mois d'août dernier. Des locaux adaptés et plus visibles, mais aussi une bonne saison touristique en sont très probablement les explications.

Il est à noter que cet automate est très majoritairement utilisé par des clients des autres banques (pour plus de 85%).

## → **FRELON** ASIATIQUE

### Bilan 2016 de la saison des captures

Au cours de l'année 2016, plusieurs piégeurs ont effectué des captures : 700 futures reines entre mars et juin et 1500 environ individus (certainement plus) entre septembre à aujourd'hui (11 piégeurs ayant déposé leurs fiches) et 25 piégeurs ont été recensés.

7 nids primaires ont été également détruits à partir du printemps jusqu'en août. Ces nids se trouvent généralement sous un abri (cache moineau, préau, boîte aux lettres, coffret EDF etc....)

12 nids secondaires contre 16 en 2015 ont été détruits les secteurs suivants : Kerpenhir (4), Kerivaud (2), lotissement du Nelud (2), rond-point de Kerlud (1), Kerlavarec (2), Pont Er Vugale (1). Ces nids peuvent se trouver à différents endroits, en hauteur (arbres), à moins de deux mètres (haie, roncier), sous les toitures, terrasse bois, vide sanitaire etc....

Afin de limiter la prolifération sur notre territoire, il est important de maintenir ces campagnes de piégeages au printemps pour les nouvelles reines et à l'automne pour les reines futures. Les pièges utilisés peuvent être artisanaux, mais doivent obli-

gatoirement être sélectifs. Les insectes autres que les frelons ne doivent pas se noyer dans le produit, et doivent pouvoir se sauver par les trous situés sur le piège.

Au printemps, les pièges sont à poser à proximité des camélias et autres plantes en fleur du moment, à l'automne à proximité des lierres, aralias, pommiers... et toute l'année autour des composteurs.

La destruction des nids secondaires et primaires est plus que recommandée. Une liste de sociétés de désinsectiseur référencées par la FDGDON est disponible en mairie.

Pour la suivie de la progression de ces nuisibles, il est important de retirer en mairie ou avec le référent communal, une fiche de capture, qui sera à remettre en mairie ou au référent communal.

Des pièges homologués sont également en vente et disponibles auprès de l'amicale du personnel communal.

**Réfèrent communal**  
**Hervé KERSUZAN**  
**Tél. : 06 45 75 88 07**





# → CAMPING MUNICIPAL « LA FALAISE »

## Bilan de la saison 2016

Le camping « la Falaise » a bénéficié pour la quatrième année consécutive d'une météo ensoleillée malgré une baisse de fréquentation en juin dû notamment aux évènements météorologiques.

Par la suite un regain de fréquentation a été constaté et notamment des étrangers sur la période estivale (allemands, suisses et belges).

### DES TRAVAUX ONT ÉTÉ EFFECTUÉS EN AVANT SAISON :

- Rénovation partielle du bloc 2 et son plan d'accessibilité et PMR.
- Réalisation d'une rampe d'accès PMR pour l'accueil.
- Installation d'un bloc toilettes et MPR pour le snack.

Toutes ces améliorations ont été très appréciées ainsi que le fleurissement de l'entrée du camping et ont contribué au bon déroulement de cette saison.

### LES TRAVAUX PRÉVUS POUR LA RENTRÉE :

- Rénovation partielle du bloc 3 et son plan d'accessibilité et PMR.
- Réalisation d'un jeu de boules au bloc 3.
- Réfection des cheminements secondaires sur l'ensemble du camping.
- Réfection des toitures terrasses des blocs sanitaires.
- Elagage et entretien des arbres de hautes tiges.

Lucienne DREANO

## → TAXE DE SÉJOUR SUR MEUBLES ET TERRAINS

Chaque année, un rappel est fait à tous les loueurs en meublés, chambres d'hôtes et terrains pour caravanes, précisant qu'une taxe de séjour est due du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année. Celle-ci varie en fonction du degré de confort du bien loué.

La déclaration de meublé est obligatoire (les imprimés de déclarations sont à votre disposition en mairie).

Chaque année, nous constatons « des oublis », malheureusement de plus en plus nombreux.

Ceci entraîne des désagréments :

- Travail supplémentaire pour les uns.
- Risque de taxation d'office (avec pénalités de retard) pour les autres, taxation d'office réglementée par le code général des collectivités territoriales, art.-R2333-56.

### CETTE TAXE EST DUE.

Son montant est fixé par délibération du Conseil Municipal.

Son calcul est basé sur le confort du bien loué et sur le nombre de personnes reçues.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie pour toutes questions relatives à la perception, au reversement ainsi qu'au montant à prendre en compte pour votre bien.



## → ÉTAT CIVIL

### Naissances

08/06/2016 COULAUD Syan

### Mariages

06/08/2016 JOUHANNET Charles / HARBONNIER Nicole  
17/08/2016 GAMARD Sylvain / KUSTAREVA Irina  
19/08/2016 MARION Thibault / GEGOUSSE Julie  
20/08/2016 GUEGAN Paul / SELLIN Véronique  
02/09/2016 HACQUES Kevin / KERSUZAN Marine

### Décès

14/06/2016 LAUTRAM Alain  
17/06/2016 FRESSIGNE Jean  
09/07/2016 COLIN Yvette  
veuve MIROLL  
09/08/2016 CAUX Alain  
09/09/2016 LE CLOEREC Annick  
veuve LEC

08/10/2016 ALVES-PEREIRA Marie-Christine  
veuve CHARLIER  
16/10/2016 SALMON Josiane  
épouse DUFILS

**Au 30/11/2016 :**  
**7 naissances / 7 mariages / 17 décès**

## → **LOCMARIAQUÉROIS** À L'HONNEUR



### → **LUCAS LE BIHAN**

**Lucas LE BIHAN élève de CM2 avait été sélectionné par nous (policiers municipaux) pour participer à la finale des pistes d'éducation routière qui s'est déroulée à Elven le mercredi 15 juin 2016.**

Lucas s'est classé 2<sup>ème</sup> sur les 40 enfants sélectionnés pour la finale dans le département en obtenant 19/20 de moyenne ce qui est excellent.

A noter que 3200 enfants sont passés sur les pistes d'éducation routière dans les écoles du Morbihan animés soit par des policiers municipaux soit par la Police Nationale

ou des bénévoles de la Prévention Routière (anciens gendarmes).

Lucas était très fier de se voir remettre le 2<sup>ème</sup> prix en présence de Monsieur le Maire de Locmariaquer, des élus municipaux ou départementaux et des représentants de la Préfecture.

Cette année est un bon cru pour les élèves car Anna BEGKOYIAN s'était déjà classée 2<sup>ème</sup> au concours départemental de sécurité routière GASTOUNET.

**Pascal LE JEAN**

### → **OLIVIER FRICK**

#### **Un Champion dans la commune**

Depuis déjà de nombreuses années Olivier Frick, pharmacien de son état, brille lors de nombreuses compétitions équestres. Acteur mais aussi animateur, il est très engagé dans l'Association des Cavaliers Vétérans de Bretagne. Participant à de nombreux championnats, Bretagne, France et Europe, Olivier FRICK est un portedrapeau sportif, non seulement pour sa commune, mais pour la Bretagne toute entière.

#### **RAPPEL DE QUELQUES TITRES :**

- Vainqueur du CSI-V de Saint-Lô en 2012.
- Double champion d'Europe (2012 et 2014) par équipe et en individuel en 2012.

- Vainqueur de la coupe des Nations 2014 sur le circuit AJA.
- Vainqueur du CSI-V de Dinard en 2013 et 2014.
- Champion de France Vétérans à Cluny en 2015.

#### **EN CSIV -B 2016 :**

- Gagnant d'une épreuve au CSIV-B de Fontainebleau en avril et de deux autres épreuves CSIV-B au Mans en mars 2016.
- Champion de Bretagne Major à Dinard en juin 2016.
- Et dernièrement, gagnant de 4 épreuves au CSIV -B d'Arezzo en Italie en septembre 2016.



L'équipe qu'Olivier FRICK forme avec « Quinté du Phare » n'a donc pas fini de nous étonner.

## → BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

L'interdiction du brûlage de déchets verts en vertu de la circulaire NOR : DEVR1115647C du Ministère de l'Écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les déchets verts (végétaux coupés) sont classés comme les déchets ménagers.

De ce fait, le brûlage de ces derniers n'est plus possible, sauf obtention d'une dérogation Préfectorale pour les

propriétaires de grands terrains (ex : les agriculteurs, ou propriétaires de grands espaces boisés).

L'élimination des déchets est donc obligatoire soit par le :

- Transfert des déchets verts à la déchetterie (Crach)
- Broyage
- Compostage

Toute infraction prévue par le Règlement Sanitaire Départemental peut faire l'objet d'une contravention de 3<sup>ème</sup> classe qui peut être relevée par tout agent de la force publique (Police Municipale, Gendarmerie, Office National de la Chasse et la Faune Sauvage).

**RAPPEL : Le brûlage des déchets autres que les déchets verts constitue un délit.**

## → CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



### Nouvelle procédure à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2016

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre les demandes de cartes Nationales d'Identité ne pourront plus s'effectuer à la mairie de Locmariaquer. Seules les mairies équipées du dispositif de recueil des données seront habilitées à les établir.

Ces communes sont celles qui établissent déjà les passeports.

Les communes les plus proches sont Auray et Carnac.



## → PISTES CYCLABLES, ITINÉRAIRE CYCLABLE OU VOIE PARTAGÉE ?

### Signalisation de police

Rappel des principaux panneaux de police relatifs à la circulation des cycles

Schéma et numéro	Définition	Commentaires
 C113  C114	Début et fin de piste ou de bande cyclable conseillée et réservée aux cycles	L'aménagement cyclable est facultatif pour les cyclistes et il leur est réservé
 B22a  B40	Début et fin de piste ou de bande cyclable obligatoire et réservée aux cycles	L'aménagement cyclable est obligatoire pour les cyclistes et leur est réservé. Usage exceptionnel
 C115  C116	Début et fin d'une voie verte interdite aux cavaliers	Route réservée à la circulation des véhicules non motorisés et des piétons

### Quelle différence ?

Avec la pratique grandissante du vélo, nous nous apercevons que beaucoup de personnes ne connaissent pas ou confondent les divers panneaux.

Voici un petit rappel des principaux panneaux de police relatifs à la circulation des cycles.

Notre commune ne possède pas de piste cyclable. Ceux sont des itinéraires cyclables dont la signalétique est équivalente aux voies vertes. Ces itinéraires sont partagés avec les piétons, même ceux dont le revêtement est bitumé.

Ils sont recommandés et conseillés mais ne revêtent pas un caractère obligatoire pour les cyclistes.

Nous attirons l'attention des conducteurs automobiles qui croisent des cyclistes sur nos routes alors qu'à côté il existe un itinéraire cyclable (ceux sont souvent des personnes qui ont un vélo type vélo de course), en leur demandant d'être tolérant lorsqu'ils les dépassent ou roulent derrière eux.

# → CONSEIL DES SAGES

## Un espace amélioré pour les associations

Le cahier des charges de l'extension de la Ruche, étudié par les sages, a été remis au maire récemment.

Il a été réalisé à partir des demandes des associations pour répondre à leurs besoins et pouvoir évoluer dans l'avenir. Il faut espérer que les finances de la commune permettront rapidement cette réalisation attendue depuis plusieurs années et indispensable au développement des activités offertes aux locmariaquois.



## Un transport public du bourg au chat noir ?

Locmariaquer ne bénéficie plus, depuis plusieurs années, d'une liaison de transport public, comme ses voisines.

Les démarches entreprises par les sages (pétition, courriers), auprès d'AQTA, du Conseil Départemental et du Conseil Régional n'ayant pas abouti de manière satisfaisante (AQTA proposant un transport à la demande sur rendez-vous), ils viennent de relancer le dossier près du

Conseil Régional de Bretagne. Celui-ci gèrera en effet à partir de Janvier 2017, la compétence « Transport », ce qui peut laisser espérer une meilleure écoute et la réactivation de ce service indispensable aux locmariaquois.

## Un distributeur automatique de billets très attendu

En Avril 2016, Le Crédit Agricole, gérant l'unique D.A.B. de Locmariaquer, décidait sans préavis, de fermer définitivement ce service indispensable dans notre commune excentrée et touristique.

La mobilisation des commerçants et des élus, appuyée par les sages a payé. La négociation engagée par les élus à permis, à la satisfaction de tous, la réinstallation, dans les locaux de l'ancienne école, d'un nouveau DAB d'accès plus aisé et facilement repérable. Espérons maintenant que le contrat passé avec Le Crédit Agricole ne soit pas de nouveau remis en cause, eu égard aux investissements réalisés par la commune, cet outil étant indispensable au développement du bourg.



## Le centre bourg évolue

En 2014, les sages avaient préparé un dossier de propositions pour améliorer les déplacements dans le bourg et surtout renforcer sa fonction de lieu de vie et de convivialité.

(Cf Dossier « LOCMARIAQUER POUR TOUS » \*). Un Comité de Pilotage mixte (2 adjoints - 2 conseillers - 2 sages), créé par la municipalité, a examiné et amendé attentivement les propositions des sages, dont il a entériné l'essentiel des propositions. Ces propositions s'inscrivent dans le cadre du « CODE DE LA RUE » et du nouveau « PLAN MOBILITES ACTIVES ». Deux réalisations concrétisent ce travail de réflexion collectif - Rue Wilson, une première tranche de travaux décidée par les élus, est en cours de finition. Son but étant de limiter la vitesse,

sécuriser le cheminement des piétons, organiser le stationnement et embellir cette rue. - Route d'Auray, la sécurisation du cheminement piéton du côté

Est de la route, proposée par les sages, a été réalisée à la satisfaction des piétons qui devaient jusqu'alors « slalomer » entre les véhicules stationnés de manière anarchique, parfois au risque de leur vie. La réorganisation du stationnement (côté Ouest), devrait être revue dans le cadre d'un aménagement à venir plus général du coeur de bourg.

## Le conseil des sages à l'écoute des locmariaquois

Le 28 Novembre 2016, en avant première du Conseil Municipal, le maire invitait les sages à présenter aux élus la synthèse des dossiers « LOCMARIAQUER POUR TOUS » sur les aménage-

ments du coeur de bourg et « LOCMARIAQUER DEMAIN ? » sur les pistes à explorer pour développer la commune dans les années à venir\*.

70 propositions d'actions concrètes ont été faites et 3 priorités dégagées : Les aménagements du bourg - La participation large et régulière des locmariaquois à la vie de leur commune - Le loge-

ment locatif. En accord avec le maire, les sages vont maintenant lancer une réflexion sur les structures qui pourraient être mises en place pour favoriser un dialogue constructif et innovant et continuer à faire des propositions dans l'intérêt général.

\* Les dossiers sont consultables en mairie.

## → CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Nous remercions très chaleureusement les enfants de l'école élémentaire... cm1 cm2 et quelques anciens élèves en 6<sup>ème</sup> maintenant, accompagnés de leurs professeurs pour leur présence CITOYENNE.

Merci aussi à la délégation du Centre de Secours de Carnac, l'Adjudant Dominique CRUBLET accompagné de deux Jeunes Sapeurs-Pompiers.

## → ÉLECTIONS 2017

- **Elections présidentielles**  
les 23 avril 2017 et 7 mai 2017
- **Elections législatives**  
les 11 juin 2017 et 18 juin 2017

**RAPPEL :**  
le bureau 1 se situe  
à la salle de la Ruche -  
route des Mégalithes

Le bureau 2 se situe  
au restaurant scolaire  
Jeanne MAHE -  
ruelle des écoles

## → CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

### Palmarès du concours maisons fleuries

#### Jardins visibles de l'espace public

- 1<sup>ère</sup> Liliane GURY
- 2<sup>ème</sup> Thérèse HERON
- 3<sup>ème</sup> Jacques TOURNEUR

#### Façades et sur cour

- 1<sup>ère</sup> Françoise BIGNON
- 2<sup>ème</sup> Agnès CAILLOCE
- 3<sup>ème</sup> Elisabeth MIROLL

#### Jardins potagers

- 1<sup>ère</sup> Marie-Claude GARNIER
- 2<sup>ème</sup> Marie-Gabrielle GUENEE

#### Eco jardins paysagers

- 1<sup>ère</sup> Josiane JOUEN
- 2<sup>ème</sup> Marcel FOURNIER

#### Jardins paysagers

- 1<sup>er</sup> Pascal LE DOUSSAL
- 2<sup>ème</sup> Claude DELHOTAL

#### Hébergements touristiques

- 1<sup>er</sup> Hotel des Trois Fontaines



# → C.A.U.E. CONSEIL ARCHITECTURAL AUX PARTICULIERS



**Construire, aménager ou rénover un bâtiment pour sa future habitation représente pour chacun, un investissement important.**

Réussir son projet personnel, c'est concilier budget, confort et fonctionnalité de l'espace de vie, performance énergétique et qualité architecturale. Cela nécessite une réflexion en amont afin de traiter les points fondamentaux comme par exemple le choix du terrain, l'implantation de la maison, une conception et

une fonctionnalité adaptées aux futurs usagers, les techniques de construction, les modes de chauffage ou encore le choix des matériaux...

Le CAUE du Morbihan propose à tout particulier qui le souhaite, de bénéficier d'un conseil architectural gratuit pour l'aider à se poser les bonnes questions, définir son projet en trouvant les solutions constructives et techniques, les plus appropriées notamment en fonction de ses ressources financières.

***Tout particulier qui souhaite rencontrer un architecte du CAUE du Morbihan, peut prendre rendez-vous au siège du CAUE en composant le 02 97 54 17 35.***

A cet effet, 4 lieux de rendez-vous sont proposés :

- **Auray, à la Maison du Logement d'Auray Quiberon Terre Atlantique**  
*Rue du Danemark, Espace Tertiaire de Porte Océane 2*
- **Vannes, au CAUE**  
*2 allée Nicolas Le Blanc :*
  - Pour le secteur Ouest du département.
  - Pour le secteur Est du département.

Pour le rendez-vous, la personne doit se munir des documents suivants :

- un extrait du cadastre,
- un extrait du règlement du Plan Local d'Urbanisme ou du Plan d'Occupation des Sols, quand il existe (voir en mairie),
- des photos du site localisant la parcelle dans son environnement rural ou urbain,
- le relevé du bâtiment existant pour une réhabilitation, dans la mesure du possible,
- les esquisses sommaires du projet et tous documents pouvant préciser les orientations souhaitées du pétitionnaire (revues, photos).

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement est une association loi 1901, issue de la loi 1977 sur l'Architecture, créée à l'initiative du Département et de l'Etat dans un cadre statutaire défini par le Conseil d'Etat.

Depuis 30 ans, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Morbihan remplit sa mission d'intérêt général : promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage avec un souci constant de préserver et de valoriser le cadre de vie du territoire départemental.

**PIBS, 2 allée Nicolas LE BLANC  
56000 VANNES**

**Tél : 02 97 54 17 35**

**Fax : 02 97 47 89 52**

**conseil@caue56.fr**

**[www.caue56.fr](http://www.caue56.fr)**

**Habiter le Morbihan, vivre en Bretagne**



# → A.D.I.L. AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DU MORBIHAN



## Les services proposés au public par l'A.D.I.L.

Le réseau de l'A.N.I.L. et des A.D.I.L. offre aux particuliers un conseil complet et gratuit sur tous les problèmes de logement, qu'ils soient juridiques, financiers ou fiscaux. Il est conventionné par le ministère chargé du logement.

## Conseil juridique, financier, fiscal

- L'établissement d'un plan de financement ou d'un diagnostic financier adapté à la situation personnelle de l'usager.
- Les règles d'attribution des logements HLM, la marche à suivre pour les demandes.
- Les prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, allocation-logement, aide personnalisée au logement...

- Les contrats de construction, de cession ou de travaux.
- Les aides aux travaux permettant la maîtrise de l'énergie.
- Les responsabilités en matière de construction.
- Les assurances liées à la construction et au logement.
- Le permis de construire et les règles d'urbanisme.
- Le droit de la location.
- La copropriété.
- L'amélioration des logements par le propriétaire bailleur, par le propriétaire occupant, par le locataire.
- Les relations avec les professionnels de l'immobilier : réglementation, mission, honoraires.
- Les droits de mutation et l'ensemble des frais annexes.
- La fiscalité immobilière.

## Des informations sur le marché de l'habitat grâce à l'observatoire

- Le fichier des terrains à bâtir en lotissements.
- Les loyers du parc privé.
- L'offre de logements neufs peuvent être consultés soit :
  - Sur le site internet de l'A.D.I.L., à l'adresse suivante : [www.adil56.org](http://www.adil56.org) à la rubrique **lotissement ou loyers du parc privé**.
  - Auprès de l'A.D.I.L., dans ses centres d'information sur l'habitat de Vannes et Lorient, sur des dépliant à la disposition du public.

**Pour contacter les conseillers juristes de l'ADIL :**

### PAR TÉLÉPHONE :

Pour une information simple ou un renseignement ponctuel, chaque jour, les conseillers de l'A.D.I.L. assurent 2h30 de réception téléphonique et répondent à vos questions du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h au :

**0 820 201 203 (0,09 €/mn)**

En dehors de ces permanences, le public, s'il appelle, pourra être renseigné dans la mesure où les conseillers ne sont pas en rendez-vous.

### SANS RENDEZ-VOUS :

L'A.D.I.L. vous reçoit trois demi-journées par semaine sans rendez-vous pour toute question simple (n'excédant pas 10 à 15 mn d'entretien), le lundi matin, mercredi matin et vendredi matin, de 9h à 12h.

### SUR RENDEZ-VOUS :

Pour un conseil personnalisé nécessitant l'examen de documents ou de votre situation (projet d'accession à la propriété, copropriété, contrat de construction, garantie décennale, relation avec les professionnels), prendre un rendez-vous au 0 820 201 203 (0,09€/mn).

**N'hésitez plus à venir rencontrer le Conseiller Juriste de l'A.D.I.L. lors des permanences assurées dans la Communauté de Communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique.**

Communes	Lieux	Jours
Auray	Maison du Logement Parc Tertiaire Porte Océane 2 17 rue du Danemark	Tous les jeudis matins, de 9h30 à 12h30.
Belz	Mairie	Le 1 <sup>er</sup> jeudi après-midi de chaque mois, de 14h à 17h15.
Quiberon	Mairie	Le 2 <sup>ème</sup> jeudi après-midi de chaque mois, de 14h à 17h15.
Pluvigner	Mairie	Le 3 <sup>ème</sup> jeudi après-midi de chaque mois, de 14h à 17h15.
Carnac	CCAS (rue Saint-Cométy)	Le 4 <sup>ème</sup> jeudi après-midi de chaque mois, de 14h à 17h15.

**Il est recommandé de prendre rendez-vous.**

## Ce que l'A.D.I.L. ne fait pas

Elle n'assure aucune fonction commerciale ou de négociation.

Elle ne remplit pas la mission de défense du consommateur : si elle renseigne les particuliers sur des points précis du droit de la construction et de l'urbanisme, elle reste en dehors de tout acte contentieux ; son rôle s'arrête, en ce domaine, à l'information et au conseil puis à orienter le public vers les organismes spécialisés.

Elle n'assure pas de fonction opérationnelle : constitution de dossiers, établissement de devis, gestion de fonds d'aide, assistance technique, recherche de financements, diagnostic thermique ; en ce domaine également, l'A.D.I.L. oriente le public vers les organismes spécialisés.

# → DES PLANTES AROMATIQUES, & MÉDICINALES À LOCMARIAQUER, SUITE...



**Le projet prend forme, les services techniques sont venus défricher la partie en landier, y faire un talus, et passer le rotavator sur les parties en prairies. Je les en remercie !**

Il a malheureusement ensuite fallu ramasser les nombreux déchets dans le haut du landier : déchets de construction, ressorts de matelas, sacs de terreau vides, pots de yaourts, plastiques et métaux en tout genre....

Le haut du landier servait à priori de déchèterie pour certains.

Il est temps maintenant de préparer le sol pour les cultures. Des plantations vont être faites à la fin du mois de novembre (à la Sainte Catherine, tout prend racine!).

Je souhaite que le lieu soit aménagé comme un grand jardin médicinal inspiré de la permaculture. Qu'il soit productif, et beau !

Mais qu'est ce que la permaculture ? C'est un système de culture qui n'épuise pas les sols, et peut se pérenniser tout en restant évolutif. Le mot permaculture vient de l'expression anglaise permanent agriculture. En permaculture, qui est une agriculture naturelle, on fait avec la nature et non contre elle, en s'inspirant d'elle (de la forêt principalement).

On ne retourne pas le sol afin de laisser travailler toute la micro-faune, on ne laisse pas le sol à nu afin de limiter l'érosion, ainsi que le désherbage, les plantes s'aident les unes les autres (certaines vont protéger les autres de certains parasites par ex)... Pour moi, c'est un système vertueux, global, tout est utile à tout : l'eau de pluie pour arroser, l'herbe de tonte et les tailles pour pailler, les racines des plantes récoltées pour nourrir le sol, etc...

C'est tout simplement du bon sens !

Une façon de cultiver très courante en permaculture, est la culture sur buttes permanentes. C'est très simple : on creuse des allées, et la terre des allées fait la butte.

Sur cette butte on peut apporter goémon, crotin... et surtout on paille ! Cette culture permet d'avoir des surfaces de cultures bien drainées (très important ici à Locmariaquer, car nous avons des terrains très humides l'hiver), une bonne épaisseur de terre favorable au bon enracinement des plantes, de pouvoir marier différentes plantes sur une même butte, d'avoir de la matière en décomposition avec le paillage, et de ne plus avoir à travailler le sol.

Beaucoup de civilisations à travers le monde utilisent cette technique ancestrale.

C'est aussi celle de notre maraîcher Richard !

En ce qui concerne les premières récoltes, elles commenceront si tout va bien à la fin du printemps prochain, j'espère pouvoir vous proposer des huiles de soin, hydrolats et tisanes dès le début de l'été 2017 (je serai présente au marché de Locmariaquer, et d'autres à préciser, ainsi que dans les magasins bio du coin).

À bientôt,

**Maëlle GUÉHENNEC**

*maelleguehennec@gmail.com*  
*<https://www.facebook.com/plantescosmetiquesmaelle56/>*

*Pour ceux qui veulent en savoir plus sur la culture sur buttes :*

*vous trouverez beaucoup de documents sur la permaculture sur internet.*

*Une vidéo explique bien les buttes :*  
*<https://www.youtube.com/watch?v=E7A3qEBEm6A>*

*(ou en écrivant Emilia Hazelip dans votre moteur de recherche).*

*Quand à la vie et structure du sol :*  
*<http://www.lams-21.com/artc/1/fr/>*  
*(Lydia & Claude Bourguignon, de nombreuses vidéos sur le net aussi).*





# → SIVU - SAINT-PHILIBERT- LES POMPIERS ONT FÊTÉ LA SAINTE-BARBE

## RAPPEL

Les défibrillateurs sont au nombre de 5 sur la commune :

La mairie, la ruche, le vestiaire du stade, le camping municipal et l'école de voile.

Les numéros d'urgence :

15 : Samu

18 ou 112 : Pompiers

Samedi 19 novembre, à Saint-Philibert, les « soldats du feu » se sont retrouvés pour fêter la Sainte-Barbe.

Cette cérémonie traditionnelle est l'occasion de rendre hommage à celles et ceux qui risquent leur vie pour nous secourir et garantir notre sécurité. Pour cela, nous avons tous un devoir de reconnaissance.

## Promus

**Première classe :**

BOURGEOIS Herline, KOHL Stéphane, LAMERU Glen, COUPRIE Anne-Marie

**Caporal :**

SAMSON Nicolas, BERTIN Alexandre, HOUDOY Loïc

**Caporal chef :**

POLLEMET Benjamin

**Sergent :**

GARIN Samia, GASTINE Antoine

**Adjudant chef :**

BAZZANA Raphael

## Décorés

**Médaille du ministère de l'intérieur :**

**Argent :** 20 ans de service : BAZZANA Raphael

**Or :** 30 ans de service : JEHANNO Eric

## Quelques chiffres

Sur une année (du 31 octobre 2015 au 1 novembre 2016), le nombre d'interventions sur la commune de Locmariaquer est de 113.

Sur l'ensemble des 5 communes du centre de secours de Carnac, ce nombre est de : 1322 soit une augmentation moyenne du nombre d'interventions de 17,6 % avec un pic au mois d'août de 38,4 %.

Le beau temps de cet été n'est pas la seule explication. Il y a aussi l'augmentation et le vieillissement de la population d'où une augmentation sensible des interventions pour le secours à personne.

Je remercie les pompiers et aussi les JSP (Jeune Sapeur Pompier) qui nous accompagnent depuis plusieurs années à la cérémonie du 11 novembre.

Je souhaite bon courage à tous les sapeurs pompiers du SIVU de Carnac.

**Bonne et heureuse année 2017, sans oublier les familles.**

**Loïc GOUÉLO**  
Vice-président du SIVU



## Accueils de loisirs & Séjours

### ALSH (3-12 ANS)

Après avoir bien bougé durant toute l'année : Vacances d'hiver parc de loisirs, patinoire et hockey. Vacances de printemps Tennis de table, babyfoot, golf. Vacances d'été activité cirque, plage, grands jeux, sports, visite bateau etc...

Les enfants de l'accueil de loisirs de Locmariaquer vont désormais s'intéresser aux arts plastiques (peinture, sculptures). Ils n'auront plus de secrets pour eux. Ils pourront exposer leurs oeuvres dans le musée de « La Ruche ».



### LES SÉJOURS :

A nouveau cette année les 2 accueils de loisirs (Crac'h-Locmariaquer) ont décidé de mutualiser leurs moyens et ainsi vous proposer 3 séjours en commun.

**Le 1<sup>er</sup> séjour sur le thème : « MER, SOLEIL ET GLISSE »**

**Au programme :** jeux de pistes, balades découvertes, jeux de plage, baignade et initiation au Paddle. 16 enfants âgés de 7 à 11 ans sont partis du mardi 19 au vendredi 22 juillet au camping municipal d'Étel.

**Le 2<sup>ème</sup> séjour sur le thème : « COQUILLAGES ET CRUSTACÉS »**

**Au programme :** jeux de pistes, balades découvertes, jeux de plage, baignade, histoire à vivre. 12 enfants âgés de 4 à 6 ans sont partis du lundi 25 au mercredi 27 juillet au camping municipal d'Étel.

**Le 3<sup>ème</sup> séjour sur le thème : « LES AVENTURES DES PIRATES DES BOIS »**

**Au programme :** jeux de pistes, balades découvertes, chasses à trésor, histoire à vivre sortie découverte du Scorff avec l'Odysseum. 15 enfants âgés de 7 à 11 ans sont partis du mardi 23 au vendredi 26 août au camping Ty Nenez à Pont Scorff.

## L'accueil périscolaire

Tout au long de l'année, promenade bucolique dans notre jardin fantastique pour nos apprentis jardiniers de l'accueil périscolaire. Rencontres insolites, jardinage, coloriage, bricolage, papotage et rempotage au rendez-vous...



## Les Temps d'Activités Péri-éducatifs :

Les Temps d'activité Péri-Educatifs (TAP) ont repris depuis la rentrée avec une forte fréquentation, en effet tous les enfants de primaire participent aux TAP au moins une fois par semaine.

Comme l'an passé, l'équipe, composée de Pascale CAMUS, Alain MARENNE, Lydie BATARD, Laure LE MENE, Elodie DESLANDES, Martine MAINGUET, Bénédicte NUNES et Catherine DENIS accueille les enfants les jours d'école de 15h00 à 16h30. (15h30/16h30 le Lundi).

Lors des TAP les enfants de primaire ont accès à des activités artistiques et d'expression comme l'Eveil musical, le conte, la danse, le bricolage et à des activités sportives comme le volley, le hockey, les jeux collectifs, l'expression corporelle.

Les enfants se rendent également à la médiathèque pour faire des recherches thématiques sur internet et dans les livres avec l'aide de Catherine LEPAGE. En maternelle, les enfants se réveillent à leur rythme de la sieste et peuvent jouer sur les espaces permanents ou participer aux ateliers proposés par leur ATSEM.

Le fil conducteur des TAP pour cette nouvelle année est « les enfants du monde ». Cette thématique est abordée dans les ateliers, elle permet aux enfants d'aborder avec les animateurs la différence et la richesse culturelle. Comme l'an passé, vous pourrez admirer le travail des enfants lors d'une exposition à la médiathèque de Locmariaquer pendant les vacances de printemps.



**Pour toutes informations relatives aux TAP vous pouvez contacter Pascale CAMUS au 07 54 80 11 94 ou Rachel THEBAULT au 06 80 77 29 41.**

## Pass'Jeunes Loisirs (9-13 ans)

Cette année nous avons proposé à nouveau 3 séjours de 20 places, deux en juillet et un en août.

**Le 1<sup>er</sup> séjour sur le thème : « MER ET NAUTISME »**

**Au programme :** pirogue Hawaïenne, surf, char à voile, giant rafting. 20 jeunes sont partis 3 jours du 06 au 08 juillet au camping des sables blancs à Plouharnel.

**Le 2<sup>ème</sup> séjour sur le thème : « ARCACHON »**

**Au programme :** Aqualand, dune de Pyla... 20 jeunes sont partis en train du 18 au 22 juillet au camping des Flots bleus.

**Le 3<sup>ème</sup> séjour sur le thème : « PLEINE NATURE ILES AUX PIES »**

**Au programme :** escapades verticales, canoë, parcours aventure, escalade nocturne. 20 jeunes sont partis du 01 au 05 août au camping du Painfaut à St Vincent sur Oust.

## Jeun'Mactive (13-17 ans)

**ÇA CARTONNE :** le 12 juin dernier, 11 jeunes ont participé au festival « ça cartonne » à la Trinité sur Mer. Le principe étant de réaliser son bateau exclusivement en carton, pour ensuite le mettre à l'eau et participer aux courses. Après plusieurs mois de fabrication, les embarcations ont été exposées sur le quai le matin et mis à l'eau... avec plus ou moins de réussite l'après-midi. Tout le monde a passé une journée très agréable malgré les aléas de la météo.

**Une junior association** a vu le jour au sein de la structure jeunesse. Elle est composée de 4 jeunes qui ont déjà travaillé de janvier à juin, sur l'organisation du séjour dans le sud de la France cet été ainsi que sur les plaquettes des différentes périodes.

Elle organise également des actions d'autofinancement comme lors du festival du jeu en septembre. Avec la vente

de gâteaux et bonbons tout au long de l'après-midi. Nous avons décidé de reconduire notre participation en 2017.

La prochaine action d'autofinancement se déroulera tout au long de l'année. En effet, en partenariat avec Véolia, nous récolterons tous les papiers (journaux, prospectus, feuille usagés,...) que nous leur rapporterons afin qu'il soit recyclé. A chaque tonne l'espace jeunesse sera rémunéré. D'autres actions verront le jour au cours de l'année. L'argent récolté servira à financer un séjour aux sports d'hiver en 2018.

**Séjour découverte du patrimoine français** c'est une nouveauté 2016. Le principe est de faire découvrir les différentes régions, villes, monuments de notre pays. Le premier séjour s'est déroulé en Août avec 7 jeunes qui ont pu découvrir Paris et ses différents monuments. A chaque vacance scolaire, un mini séjour sera mis en place. La prochaine destination sera Bordeaux et ses environs en février 2017.

**PETIT RAPPEL** : l'espace jeunesse est ouvert, hors vacances scolaire, tous les mercredis et samedis après-midi de 14h à 18h30 ainsi que le vendredi soir de 18h30 à 20h pour les 11-17 ans (à partir de la 6<sup>ème</sup>).

Pendant les vacances scolaires, l'espace jeunesse est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h30.

Des navettes sont possibles entre les 3 communes **uniquement sur demande**.

**Contact :**

**Aurélien MERU : 06 32 64 25 02**

## Les Chantiers loisirs jeunes :

**Le 1<sup>er</sup> chantier estival** : « Transformons les transformateurs ». Il s'est déroulé sur la commune de St-Philibert du 11 au 15 juillet. Le transformateur se trouve sur la départementale 781 qui va à la Trinité-sur-Mer à droite juste avant le pont. Ils étaient 6 inscrits : 2 filles, 4 garçons, 1 de Crac'h, 2 de Locmariaquer et 3 de St-Philibert. Au regard de son emplacement à proximité du pont de Kérisper nous avons choisi le thème de la mer en y insérant l'hippocampe emblème du PNR (Parc Naturel Régional). Pour une pointe d'originalité nous l'avons réalisé sous forme de puzzle avec la tête de l'hippocampe restant à placer.



**Le 2<sup>ème</sup> chantier estival** « Transformons les transformateurs » a eu lieu cette fois ci sur la commune de Locmariaquer du 01 au 05 août. Le transformateur qui a été choisi se situe juste à côté du camping de Kerpenhir, Chemin du Bereu. Ils étaient 6 inscrits : 3 filles, 3 garçons, 3 de Crac'h, 2 de Locmariaquer et 1 de St-

Philibert. Pour celui-ci les jeunes ont eu l'idée de faire des cartes postales comme nous étions à côté du camping. Les cartes postales représentent les différents sites de la commune.



**Durant les vacances d'automne**, il y a eu un nouveau chantier loisirs jeunes, cette fois sur la commune de Crac'h du 24 au 28 octobre. Il y a eu 6 jeunes inscrits. 5 filles et 1 garçon. 2 de Crac'h, 3 de Locmariaquer et 1 de St-Philibert. Le thème cette fois était « Environnement jardinage » Les jeunes ont pu réaliser un hôtel à insectes de A à Z qui a été placé dans le jardin pédagogique dans le parc des loisirs aux Chênes.

Le prochain chantier loisirs jeunes aura lieu pendant les vacances d'hiver sur la commune de St-Philibert. A ce jour le thème n'est pas encore défini.



## DYNAMIQUE INTERCOMMUNALE

### Le Pass'Nautisme Loisirs 2016 à ouvert ses portes aux vacances de printemps et les a fermées à l'issu des vacances d'automne.

Cette année 113 stagiaires ont bénéficié de cette opération dont : 42 Crac'hois, 30 Locmariaquerois, 28 St-Philibertains et 13 extérieurs dont les parents travaillent sur une des 3 communes sur les différentes périodes :

- **Vacances de printemps, été & automne.**
- **Les mercredis & samedis du printemps et d'automne.**

Suite à ce nouveau succès nous aurons une réunion bilan pour préparer au mieux la saison 2017.

### Festival du jeu

La 10<sup>ème</sup> édition s'est déroulée le samedi 24 septembre 2016 au parc des loisirs de Crac'h.

Une nouvelle fois la météo fût très agréable, un beau soleil a accompagné les participants, tout au long de l'après-midi.

Nous avons totalisé 1600 entrées pointées, mais nous estimons qu'il y a eu environ 1800 festivaliers à venir jouer sur le site. A l'occasion du dixième anniversaire, nous avons demandé aux différents espaces de proposer une animation particulière comme par exemple : un spectacle de cirque, du rolling bulle, un jeu géant « objets trouvés »... Ces nouveautés ont été fortement appréciées.



Pour cet anniversaire nous avons souhaité également réaliser des Ecocup à l'effigie du festival pour la buvette afin d'arrêter les gobelets en plastique jetables.

Nous vous donnons Rdv le samedi 29 septembre 2017 pour la 11<sup>ème</sup> édition.

**Le pôle animation**



La médiathèque  
accueille  
le public :

DE SEPTEMBRE À JUIN

Mardi : 10h - 12h

Mercredi : 10h - 12h / 15h - 18h

Vendredi : 16h - 19h

Samedi : 10h - 12h

CONTACT : 02 97 57 32 64

## → MÉDIATHÈQUE / MEDIAOUEG

### → LES ENFANTS À LA MÉDIATHÈQUE



À la médiathèque, les enfants de la maternelle et de la classe des CP-CE1-CE2 ont pris l'habitude, tout au long de l'année, de venir un mercredi matin par mois, pour écouter des histoires, choisir des livres et visiter les expositions...

C'est le lieu culturel, le plus proche de chez eux... À eux de le fréquenter plus souvent, sur leur temps libre, en famille, entre copains/copines... Ils peuvent y venir lire sur place, partager des moments calmes entre eux, faire leur recherches documentaires... car seul le prêt (8€/an) et avec l'utilisation des ordinateurs (12€/an) sont payants.



### → LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



En avril, dans la salle J.B CORLOBE, les enfants des Nouvelles Activités Périscolaires seront fiers de vous présenter leur exposition « Les enfants du Monde », sur laquelle ils travaillent depuis la rentrée de septembre...

Belles et riches créations faites avec toute leur énergie, dans tous les ateliers des NAP.

À la fin de l'année scolaire, les enfants de la maternelle exposeront aussi leur travail de l'année, sur les 5 sens.

### → ET LES GRANDS

Pour les adultes, tout au long de l'année, nous enrichissons le fonds de la médiathèque des nouveautés romans et des prix littéraires, d'une douzaine de revues et de livres documentaires.

Avec les bénévoles très présentes et actives, l'équipe de la médiathèque est toujours disponible pour vous accueillir, vous conseiller et vous faire partager leurs coups de coeur.



**NOUVELLE PRESTATION :**  
*Impression billet / avion / train*  
**1,50 € par feuille**



## → LE CONCOURS DE POÉSIE JEUNESSE

*C'est le 6<sup>ème</sup>... Il est toujours ouvert aux enfants habitant ou scolarisés dans le Pays d'Auray (AQTA).*

*Cette année, nous avons choisi pour thème : LE CHEVAL.*

*Alors Poètes en herbe...Vite à vos plumes, crayons, stylos, claviers, portables, tablettes ...*

*Envoyez-nous vos oeuvres avant le 1<sup>er</sup> avril 2017*

*(Non! non! ce n'est pas un poisson !) à [mediaoueg@locmariaquer.fr](mailto:mediaoueg@locmariaquer.fr)*

## → J'AIME LOCMARIAQUER

Plus de cinquante personnes ont répondu à notre appel sur leur lieu préféré à Locmariaquer, et nous les en remercions.

Maintenant, nous mettons en forme les photos, les textes et les portraits pour vous offrir une exposition qui occupera la salle Jean-Baptiste Corlobé durant tout l'été.



MÉDIATHÈQUE



## → POUR AIDER HAÏTI

**Haïti a beaucoup souffert durant ces dernières années, voire depuis longtemps..**

Pourtant, la création, l'art restent toujours une valeur forte pour cette île... Malraux ne qualifiait-il pas « Haïti, de peuple de peintres ».

Les 7, 8 & 9 juillet 2017, la médiathèque accueillera l'association Soleil d'Haïti, pour une exposition-vente en faveur des sinistrés d'Haïti accompagnée d'une conférence « Haïti, Terre des arts » par Marie- Hélène LESTROHAN.



Crédit photos :  
Claude Douchement / catherine Lepage/  
Marie-Hélène Lestrohan

## → REPAS DES AINÉS

### DE GAUCHE À DROITE :

Nicole et Henri HERVE (noces d'or),  
M. Jean COUDRAY, adjoint aux affaires sociales,  
Madeleine HERY, doyenne, Henri HERY, doyen,  
Annick et Joseph CORLOBE (noces d'or),

Michel JEANNOT, Maire de Locmariaquer,  
Mireille LAUTRAM (noces d'or),  
Julie et Léon LE MELINAIRE (noces de diamant),  
Anne-Marie JEGO, adjointe au Maire,  
Delphine LE PENDEVEN, responsable du CCAS



## → MARCHER POUR SOUTENIR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

### DE GAUCHE À DROITE :

Lucienne DREANO, adjointe au Maire,  
Patrick LOIZIC, agent technique,  
Françoise LE BLANC, gérante du camping,  
Dominique CONTRÉ, Maryvonne de THY,  
conseillère municipale, Jean COUDRAY,  
adjoint au maire

Passionné de randonnées et parcourant les chemins depuis plus de 40 ans, Dominique CONTRÉ partage depuis 1999 sa passion en tant qu'accompagnateur bénévole de randonnée en plaine et moyenne montagne, en milieu associatif.

En 2005, il crée avec un groupe d'amis randonneurs une section de randonnée, « les mille pieds » à Podensac en Gironde, au sein de l'Amicale Laïque Podensacaise.

Libéré de ses obligations professionnelles depuis le mois d'avril, il se consacre à un projet réfléchi depuis de longs mois, prendre les chemins pour un Tour de France à pied.

Le sens donné à cette randonnée solidaire pour le dépistage du cancer et l'aide à la recherche a trouvé son origine auprès de personnes de l'association, atteintes par la maladie.

Il est parti le 2 avril 2016 de son petit village, Podensac en Gironde.



Le 17 août il a fait étape à Locmariaquer, au camping municipal après 3500 kms.

« Le but n'est pas de quémander des dons, mais de sensibiliser le public au dépistage du cancer » signale Dominique CONTRÉ.

Il tient un carnet de route qui sera édité et vendu sur Internet. Le bénéfice sera versé à la Ligue Contre le Cancer et l'éditrice offrira 2% des ventes à la Ligue.

**Renseignements :**

[www.lerandonneursolidaire.com](http://www.lerandonneursolidaire.com)

La parution du bulletin municipal de fin d'année est le moment pour nous de partager notre analyse de deux sujets : le réaménagement de la rue WILSON et le fonctionnement des courts de tennis.

## Rue WILSON

Le projet de réaménagement de cette rue a été soumis à l'avis de la commission des travaux, mais n'a pas été présenté en réunion du conseil municipal.

Si les commissions donnent un avis sur les sujets qui lui sont soumis, c'est au conseil municipal de décider après débat contradictoire.

Le tracé tel que réalisé dégrade la sécurité sur plusieurs points :

- Manque de visibilité pour la sortie des véhicules des riverains.
- Manque de visibilité entre les panneaux indiquant le sens prioritaire.
- Traversée de la rue par les piétons se rendant chez les riverains côté sud.
- Manque de visibilité en sortie du parking.
- Cheminement des piétons côté sud.
- Le caniveau central prête à confusion sur le couloir de circulation pour les véhicules circulant du bourg vers la croix des fleurs.

Quelles seront les incidences sur la fluidité de la circulation lors de fortes affluences (grandes marées, période estivale ...)

L'impact sur le commerce local a-t-il été pris en considération ?

Un réaménagement n'a pas vocation à dégrader les conditions de circulation, mais à améliorer la sécurité et la fluidité.

Une matérialisation en grandeur réelle (pendant quelques mois) du nouveau tracé et de ses aménagements par des quilles amovibles, aurait permis, en associant les riverains et les usagers, de se rendre compte des incohérences et donc de les corriger (mise à disposition du public d'un registre pour inscrire les remarques et les propositions).

## Courts de tennis

Depuis plusieurs années, la commune de Locmariaquer passe une CONVENTION avec un professionnel susceptible de promouvoir et de développer l'activité sportive du tennis durant des périodes précisées tous les ans.

Cette année encore, des vacanciers ont mis en cause le fonctionnement de cette structure !

Pour les années à venir, il serait bon de revoir les termes de cette convention.

Il serait surtout impératif que la Mairie soit beaucoup plus exigeante par rapport au taux d'occupation !

Ceci implique une présence effective du professionnel et non une simple indication de coordonnées téléphoniques !

Pourquoi ne pas utiliser le système de fermeture utilisé par de nombreux clubs de tennis français et dont une propriétaire de maison secondaire a bien voulu fournir un exemplaire ! Il s'agit de cartes perforées changées tous les ans et fournies au moment de l'inscription.

Pour survivre, la commune doit faire feu de tout bois ! Il est regrettable que des jeunes de notre commune, des vacanciers, des touristes soient obligés de se rendre dans des communes plus ou moins voisines pour pratiquer leur sport favori !

Nous vous souhaitons un joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'années et une bonne année 2017.

**Maryvonne de THY**  
**Rose DANIEL**  
**Bernard LE PRIELLEC**



# → LOCMARIAQUER ET LA GRANDE GUERRE - 5<sup>ÈME</sup> PARTIE LOKMARIA-KAER AR BREZEL BRAS - LODENN 5



Les décédés  
par année

*Ar re varv  
a vlezad*

*À gauche le nom  
tel qu'il est  
sur le Monument  
et à droite  
tel qu'il est écrit sur  
l'acte de naissance.*

**Yann LE GAUDION**

*Octobre 2016  
Gouel-Mikael 2016*

## Année 1915 - Blezad 1915

**21/ LE MOIZAN Chles. = LE MOIZAN Charles Marie**  
Né le 25/2/1893 à Kerveresse en Locmariaquer, fils de Jean Marie et de Louise MARION. Matricule 124 (Lorient) - Inscrit maritime. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 91<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, tué le 1/3/1915 à Beauséjour (Marne). Acte de décès transcrit à Locmariaquer le 21/7/1915 par Pierre Le Gohébel, maire.

**22/ LE LABOUSSE Pre. = LE LABOUSSE Pierre Marie**  
Né le 1/7/1894 [à Couët-Courzo] en Locmariaquer, fils de Charles Marie et Marie Josèphe CORLOBÉ. Matricule 108 (Lorient) - Marin de l'État. Quartier-maître mécanicien, disparu en mer le 19/1/1915 sur le torpilleur 319 coulé au large de Nieuport (Belgique). Acte de décès transcrit à Locmariaquer le 15/1/1920 par Évariste Frick, maire.

**23/ LE PLUART Ange = LE PLUART Ange Marie Philibert**  
Né le 23/4/1883 au bourg de Locmariaquer, fils de Philibert et de Jeanne Marie CORLOBÉ. Marié le 12/11/1905 à Baden avec Noémie Marie Joseph LE VIGOUROUX (décédée à Locmariaquer le 21/11/1907) et remarié le 8/7/1908 à Locmariaquer avec Marie Joseph Mélanie CORLOBÉ. Matricule 1345 (Lorient) - Boulanger qui s'occupe de la cuisson. Soldat du 72<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, décédé le 14/02/1915 à l'hôpital 46 de Cluny (Saône-et-Loire). Acte de décès transcrit à Locmariaquer le 20/2/1915 par Pierre Le Gohébel, maire.

**24/ LE PORT Vcent. = LE PORT Vincent Ange Marie**  
Né le 3/8/1896 à Kerguérec en Locmariaquer, fils de Jean Marie Mathurin et de Marie Noémie LE GAL. Matricule 1678 (Lorient) - Cultivateur. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 8<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale, disparu le 24/7/1916 à la Maissonnette de Biaches (Somme). Acte de décès transcrit à Locmariaquer le 1/4/1922 par Évariste Frick, maire. Est marqué décédé en 1915 sur le Monument aux Morts au lieu de 1916.

**25/ SÉVENO Pre. = SÉVENO Pierre Marie**  
Né le 31/5/1886 au bourg de Locmariaquer, fils de Pierre Marie et de Marie Louise RIO. Matricule 78 (Lorient) - Maçon. Caporal au 72<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, décédé le 1/5/1915 à l'hôpital à Ligny-en-Barrois (Meuse). Je n'ai pas trouvé, à Locmariaquer, de transcription de son acte de décès alors qu'il y était domicilié et qu'il y a été inhumé.

## Année 1916 - Blezad 1916

**26/ LE BAIL Fçois. = LE BAIL François Édouard**  
Né le 30/7/1885 au bourg de Locmariaquer, fils de Joseph Marie et de Julienne Marie JUSTOM. Matricule 391 (Lorient) - Inscrit maritime. Quartier-maître canonnier, disparu le 8/2/1916 au large de Beyrouth à bord du croiseur cuirassé « Amiral Charner » coulé par un U-boot. Acte de décès transcrit à Locmariaquer le 19/10/1916 par Pierre Le Gohébel, maire.

**27/ LE BARON Math. = LE BARON Jean Mathurin**  
Né le 8/9/1882 au Nelud en Locmariaquer, fils de Joseph Marie et de Marie Louise DANIEL. Matricule 2814 (Lorient) - Inscrit maritime. Second-maître timonier, disparu le 8/2/1916 au large de Beyrouth à bord du croiseur cuirassé « Amiral Charner » coulé par un U-boot. Acte de décès transcrit à Locmariaquer le 19/10/1916 par Pierre Le Gohébel, maire.

**28/ LE BOULAIRE Pre. = LE BOULAIR Pierre Marie**  
Né le 28/11/1878 à Ploemel, fils de Joseph Marie et de Marie Vincente BURGUIN. Matricule 1691 (Lorient) - Cultivateur. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe du 35<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale, décédé le 19/11/1916 à l'hôpital temporaire n° 1 de Zeitenlik (Thessalonique, Grèce). Acte de décès transcrit à Locmariaquer le 26/6/1917 par Pierre Le Gohébel, maire.

**29/ COUDEN Louis = COHDEN François Marie Alfred**  
Né le 15/2/1900 à Locmariaquer, fils d'Alfred Joseph Marie et de Marie Baptistine Désirée EZAN. Marin disparu en mer le 23/10/1916. Acte de décès transcrit à Locmariaquer le 22/7/1918 par Pierre Le Gohébel, maire. Ses nom et prénom sur le Monument aux Morts sont erronés. Il avait un peu plus de 16 ans quand il est mort et n'avait donc pas de matricule militaire; son acte de décès a été rédigé le 27 juin 1918 par le tribunal civil de Saint-Malo. Il était marin et pour avoir droit à la mention: Mort pour la France, il a dû décéder par fait de guerre sur un bateau de pêche, un bateau de la marine marchande ou peut-être était-il mousse sur un bâtiment de la Royale mais je n'ai rien trouvé dans la presse de l'époque sur sa disparition ou sur un bateau éventuellement coulé par la marine allemande.





## Ty pe Ti ?

An daou a vez kavet. Hag an daou a zo ken brezhonek ha ken mat unan e' it an arall... Petra zo kaoz neuze e sav awezhoù trouz ha chikan en arbenn a gement-se ? Dre ziouiziegezh pechañs; pe dre c'hoant unan krog... e chaochoù an arall. Gwelomp kentoc'h.

Ne vez graet ken nemet get ar stumm TY betek fin an 17vet. Dindan pluenn an Tad Maner (1606-1683) e kaver TI a-wezhoù. Adalek labourioù ar Gonidec (1775-1838) àr ar brezhoneg e c'houit buan an eil stumm brud ha tachenn betek reiñ lamm d'an hini kozh a-raok fin an 19vet. E eskopti Gwened e tibaber (yezhadur Ar Gov-Gwilhevig) e 1902 degemer ken nemet ur stumm èl reizh hag implijapl : TI.

Aes eo enta gwelet pegen liammet eo an afer get implij an Y èl lizherenn dibenn ger e galleg; n'eus ken nemett kent an dispac'h eo bet ehanet da vat gober get stummoù èl Cy (ci), midy (midi), celuy (celui)... An akustumañs kozh-se a zo kaoz ma oa bet skrivet betek neuze ar gerioù brezhonek en ur mod hañval : Le Lety, le Jaudy, Le Guindy, Kêrvaly, Le Ny... Beleien, noterion e oa ar re a skrive an anvioù : skoliet e oant bet dre al latin hag ar galleg. En desped da lod anezhe komz brezhoneg e skrivent hervez ar feson o doa desket en ober. Hag ar mem tra kazimant zo en em gavet get an dud o deus savet ar c'hadastr en 19vet : skrivet o deus en ur gemer skouer àr ar pezh a veze graet a-gent. Setu perak e kaver ken stank ar stumm TY, ha betek THY, e-barzh an anvioù lec'h (Thy Nehué, Park an Ty...) e-tal un nebeudig savet diàr TI (Ticors, Tipasco...)

Pe hini dibab bremañ neuze ? Setu oc'h hpenn kant vlez o deus en em glevet an holl re a skriv e brezhoneg ne vehe ket mui graet get an Y vogalenn ha skrivet ar son [i] ken nemet get al lizherenn I. Setu e vez skrivet TI e brezhoneg a-vremañ, ha mat pellzo. Mar faot d'unan bennak dibab ar stumm kozh peogwir e kav anezhañ muioc'h doc'h e vodn dezhañ da welet. E galleg ivez e c'heller atav skriv clef pe clé; diaesoc'h eo neozah implij teste evit tête, pe cestuy-là aveit celui-là, nefveu aveit neveu... Danvez da vamiñ al lennour, sur-aset. Trawalc'h da ziskleriñ brezel ? Diaes krediñ.

TI pe TY ? Stumm a-vremañ pe stumm mod kozh ? Da bep unan d'ober d'e soñj, da welet pe kani a gouch ar gwellañ doc'h al lec'h, doc'h an istor. Mat ha brav eo o lenn àr dalbenn kement sort ti a zo : Ti Bras, Ti Bihan, Ti Kozh, Ti Nevez, Ti Plouz, Ti Glas, Ti Ruz, Ti Ma Zad, Ti Mamm-Gozh, Ti Job, Ti-Kêr, Ti an Tailhoù, Ti ar Vugale, Ti ar Re Gozh, Ti Retred, Ti ar re Varv... Diwallomp ur sort ! Buan e c'heller afochiñ ha plantiñ er skosell ma ne ouier ket brezhoneg : TI a zo gourel genomp, gwregel e galleg. La petite maison a zo An Ti BIHAN ha nepas an ti VIHAN ! Ma zi, E di...



## Ty ou Ti ?

Les deux formes se rencontrent ; aussi bretonnes, aussi correctes et respectables l'une que l'autre. Alors, pour quoi ces débats à propos d'une prétendue authenticité de l'une, d'une rectitude grammaticale de l'autre ? Méconnaissance du sujet sans doute; à moins que ce ne soit qu'un prétexte pour marquer l'adversaire... à la culotte. Voyons plutôt.

On n'utilise guère que TY jusqu'à la fin du 17e. TI apparaît parfois dans les écrits du père Maunoir (1606-1683). Ce n'est qu'avec les travaux de Le Gonidec (1775-1838) sur la langue bretonne que cette seconde forme s'impose rapidement et très largement. Dans les écrits d'expression vannetaise, TI est validé comme seule usitée en 1902 (grammaire Le Goff-Guillevic).

On constate combien cette histoire est liée à celle de l'emploi de l'Y comme finale en français : ce n'est qu'à l'orée de la révolution que disparaissent des formes comme Cy (ci), midy (midi), celuy (celui)... Ce même emploi se retrouvait, en breton : Le Lety, le Jaudy, Le Guindy, Kêrvaly, Le Ny... Les prêtres, les notaires, ceux qui notaient les noms, avaient une culture latine et française; même s'ils parlaient breton, ils écrivaient, évidemment «à la française». La même chose s'est produite au moment de l'établissement des cadastres au 19e : on s'est inspiré des formes connues. C'est la raison pour laquelle on trouve tant de toponymes en TY, voire en THY (Thy Nehué, Ty Glas...) pour quelquesuns composés en TI (Ticors, Tipasco...)

Que choisir aujourd'hui ? Voilà plus d'un siècle que l'entente s'est faite : en breton, l'Y traduit un son consonne; le son [i] se rendra par la seule lettre I. En breton contemporain, on orthographie systématiquement TI. Si quelqu'un, pour des raisons personnelles, préfère user de l'ancienne forme, libre à lui de le faire. En français, on continue bien d'écrire clef pour clé; ce serait sans doute plus anachronique d'user encore de teste pour tête, de cestuy-là pour celui-là, de nefveu pour neveu. Le lecteur s'en étonnerait sans doute; sans partir en guerre pour autant.

TI ou TY ? Forme moderne ou forme archaïque ? À chacun de se déterminer en faisant appel à l'histoire du toponyme, au bon sens. Les deux ont bonne et belle allure : la grande maison, la vieille maison, la maison neuve, la chaumière, la maison aux ardoises, la maison de tuiles, la maison de papa, la maison de grand-mère, la maison de l'enfance, la maison de retraite, la maison funéraire... Attention ! Faire appel à un bretonnant de confiance s'impose si on veut éviter d'insulter... la grammaire, très différente de celle du français ! La petite maison : an Ti bihan (et non an Ti vihan) ! ma maison : Ma zi. Sa maison à lui : E di... Ça ne s'improvise pas.

**Cette page vous est présentée par Ti Douar Alre, la Maison de la culture et de la langue bretonnes en Pays d'Auray.**

**TI DOUAR ALRE,**

**11 rue du Tanin - 56330 Pluvigner**

**02 97 78 41 40, degemer@tidouaralre.com**

**www.tidouaralre.com**

## Rentrée 2016

Une nouvelle rentrée scolaire avec une équipe stable et motivée !

Le maintien des 3 classes.

- Une classe de maternelle (TPS-PS-MS-GS)
- Une classe de CP-CE1-CE2
- Une classe de CM1-CM2

Une scolarisation des petits personnalisée avec une rentrée échelonnée tout au long de l'année possible.

## DE L'ÉCOLE À LA DÉCOUVERTE...



### De son Golfe

Une très belle expérience pour les élèves de maternelle, qui ont pu découvrir leur village par la mer.

En fin d'année scolaire sous un soleil radieux, c'est à pied que les maternelles se sont rendus à l'embarcadere de



l'Angélus III pour un tour du Golfe entrecoupé d'une halte à l'ILE AUX MOINES pour un pique-nique bien mérité.

### Du patrimoine historique

Les élèves du CP au CM sont revenus de leur séjour de 2 jours au Puy du Fou émerveillés par la grandeur des spectacles.

Une manière ludique de retracer l'histoire. Ils en sont revenus la tête chargée de souvenirs historiques.



### De nos ancêtres ...

Un déplacement au musée de la préhistoire de Carnac en ce début d'année scolaire pour marcher sur les traces de nos ancêtres et découvrir leur modes de vie.

A leur tour les élèves ont tenté de rallumer le feu, modeler l'argile, déplacer un menhir.

Cette sortie est le point de départ du projet préhistoire de cette année autour de la gravure.

### Du respect de l'environnement

Les élèves du CP au CM2 ont enfilé leur gants et sont allés nettoyer la plage du Toulkeun, afin de les sensibiliser au développement durable et de travailler sur le tri des déchets.





### Des 5 sens ...

Au travers du projet annuel, les maternelles et les CP sont devenus l'espace d'une matinée des petits mitrons, ils ont accueilli une association vannetaise qui a installé son four à pain dans la cour et ont fabriqué avec les enfants du pain, qu'ils ont pu goûter ....

## → RESTAURATION SCOLAIRE



• C'est la fête au restaurant municipal : fin d'année scolaire 2016



• Bon vent pour nos cm 2 qui nous quittent pour d'autres aventures ...



• VIVE LA RENTREE 2016 !

# → BUREAU DU PORT



*Bureau du port  
Place Dariorigum  
56740 Locmariaquer  
02 97 57 46 35  
port@locmariaquer.fr*

*Le bureau du port,  
situé Place Dariorigum,  
est ouvert toute l'année :*

*Le matin  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
sauf dimanche  
et jours fériés.*

*Les samedis matin  
de Pâques à la Toussaint.*

*En juillet et août,  
9h-12h et 14h-17h  
du lundi au vendredi puis  
samedi matin  
de 9h à 12h*

## Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)

La Loi NOTRe promulguée le 8 août dernier traite dans son article 22 du devenir des ports relevant des départements dont le port de Locmariaquer fait partie.

Ces ports doivent être transférés au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Lors du Conseil Municipal du 9 décembre 2015, la commune de Locmariaquer a demandé le transfert de la totalité du port au profit de la commune. Cette demande a été acceptée par le Préfet de Région.

Ainsi à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le département du Morbihan ne sera plus concédant du port de Locmariaquer. Une convention sera mise en place entre le port et les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

## Semaine du Golfe 2017

Du lundi 22 au dimanche 28 mai 2017 aura lieu une nouvelle édition de la Semaine du Golfe. Le port de Locmariaquer accueillera 2 flottilles, le mercredi 24, la petite plaisance traditionnelle et le jeudi 25 les voiles avirons.

Durant ces 2 jours l'arrivée des équipages aura lieu dans l'après-midi. Une restauration sur le port sera ouverte au public durant ces 2 soirs. Deux concerts animeront également les soirées.

Pour accueillir au mieux ces flottilles sur les pontons, il sera demandé aux plaisanciers bénéficiant d'un contrat annuel de libérer leur emplacement du mardi 23 mai au vendredi 26 mai à midi. Le bureau du port remercie d'ores et déjà la compréhension et la collaboration de ses clients.

Comme à chaque édition de la Semaine du Golfe, les bénévoles sont les bienvenus pour le samedi, journée de la grande parade.

*Si vous êtes intéressés pour apporter votre aide, merci de contacter Sylvie, uniquement le matin au 02.97.57.32.32 ou par mail à l'adresse suivante :  
responsablesalles@locmariaquer.fr*

## Fête du trophée de la rivière d'Auray

Le 20 et 21 août 2016 a eu lieu la 1<sup>ère</sup> édition de la fête du trophée de la rivière d'Auray organisée par l'Association « Mod Kozh » dont le but est de faire naviguer des vieux gréements.

Le port de Locmariaquer a été invité à participer à cette 1<sup>ère</sup> édition. Ces dates n'ayant pas été choisies par hasard dans la mesure où le port de Locmariaquer a voulu y associer la journée de la « Fête de l'Huitre ». C'est dans une ambiance festive et ensoleillée, que le dimanche 21 août au matin le port a accueilli des navires tels que entre autres « L'Indomptable » un coquillier de 1947 et le « Unity of Lynn » un crevettier de 1908. C'est ainsi que 90 membres d'équipage ont pu déguster les huitres de nos ostréiculteurs de Locmariaquer.

## Cale d'accès au Guilvin

La cale du Guilvin est mise en service du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre de chaque année. Toutes les personnes possédant leur badge doivent impérativement passer tous les ans à la capitainerie pour la mise à jour.

Les crédits non épuisés seront reconduits pour l'année en cours. Il est important d'anticiper l'achat ou la mise à jour du badge en fonction des ouvertures de la capitainerie.

## Capitainerie & sanitaires + logement

A l'heure où nous imprimons, les travaux de la future capitainerie n'ont pas débuté.



## → RELEVÉ DES TEMPÉRATURES

**Adepte des bains de mer, nous notons les températures (d'eau de mer) depuis 2005 sur Locmariaquer**



Les résultats étaient divulgués de bouche à oreille. Après l'usage de deux thermomètres numériques à mercure, la municipalité a fait l'acquisition d'un thermomètre numérique sophistiqué (voir photo).

Le bain du matin étant le plus bénéfique, les températures sont prises le matin côté golfe toujours, coté océan selon l'état de la mer. Elles sont affichées au tableau du bureau du port.

**Exemple : port TS 18°  
(TS = température surface)**

L'année balnéaire 2016 a été marquée par deux périodes opposées :

- De fin mai à fin septembre : sous l'influence de vents du quadrant ouest, l'eau de surface chauffée durant la journée est poussée vers le rivage.

Conséquences, les températures du matin (18°C) se transforment en 21, 22, 23 °C l'après-midi, entraînant des baignades très confortables.

Ces eaux chaudes sont propices à la pullulation des noctiluques (Cf internet). Et dans l'obscurité totale du petit matin sans lune, on a l'impression de nager dans la poudre d'or. En attendant de compter les lingots.

- De fin septembre à fin octobre et plus : sous l'influence de l'anticyclone, les vents d'amont du quadrant est ont repoussé ces eaux chaudes vers le large, remplacées par de l'eau sous-jacente, occasionnant une rechute des températures de 5°C en cinq semaines.

La température de l'air diminuant sérieusement, la baignade perd de son intérêt et de son effet devant les risques de pneumopathie.

En 2015, à l'embouchure de l'Aven (29), à quelques encablures de la zone ostréicole du Bélon :

- Le 23 juillet la température de surface indiquait 20°C.
- Le 31 juillet la température de surface indiquait 14.1°C.

Soit une chute de 6°C en huit jours en plein été boréal. En effet, pendant huit jours le vent fort et froid de NNW soufflant dans l'axe de la rivière a poussé l'eau de surface vers le large.

Le 30 septembre 2016, on notait 19.6°C à Dinard, le 22, 18.6°C à Locmariaquer plus méridionale.

Il convient de ne se fier jamais aux apparences.

**Jean-Jacques TANTER**



## → ASSOCIATION DE PÊCHE À PIED

**Les algues et sargasses qui impactaient fortement la pêche en début d'été ont disparues rapidement au début de l'automne.**

Cette année sept journées de sensibilisation et trois comptages ont eu lieu.

Le comptage du 20 août, devant la plage de la falaise, a révélé 471 pêcheurs et sur les parkings 205 voitures et 23 camping-cars.

Je reviens sur les tailles et quantités. D'abord le tourteau ce n'est pas 14 cm

mais 13 cm ; c'est déjà une belle grandeur ! Pour les quantités un sérieux désaccord entre les différents services de contrôle a été levé ! C'est bien comme indiqué sur les réglettes c'est le nombre et non le poids, ce qui signifie que plus de trois kilos de palourdes ou de praires il n'y a pas d'infraction si pas plus de 150 palourdes ou 100 praires.

Lors de la distribution des réglettes nous effectuons les recommandations habituelles en indiquant la présence de contrôles au parking ou en haut de la

plage. Devant la grande plage un banc de moules se développe. Aussi nous recommandons aux possesseurs de râtaux d'éviter de le détériorer. Les actions seront poursuivies en 2017 en insistant sur le fait que lors de la recherche de crustacés les pierres peuvent être soulevées mais pas retournées.

Bonne année et au plaisir de se retrouver sur l'estran.

**Le président - Vincent DANO**

- De gauche à droite :  
Père Jean-Pierre PENHOUE, Monseigneur Raymond CENTENE et le Père Roger PICAUT

## → LA PAROISSE

### Bénédiction du nouvel autel de Notre-Dame de Kerdro

Dimanche 16 octobre, au cours de la messe dominicale, Monseigneur CENTÈNE, évêque de Vannes, a béni le nouvel autel de l'église paroissiale.

Notre évêque concélébrait la messe avec le Père Jean-Pierre PENHOUE, nouveau recteur de Crac'h, Saint-Philibert et Locmariaquer, et le Père Roger PICAUT, ancien recteur de notre paroisse.

Cette bénédiction concluait la partie principale des travaux de restauration du chœur entrepris au printemps dernier, avec la suppression de l'ancien autel inutilisé depuis le Concile Vatican II, et la mise en place d'un nouvel autel et d'une estrade, rehaussant le chœur et permettant sa meilleure mise en valeur.

Espérés par le Père THOMAS, curé de notre paroisse au début des années 2000, initiés par le Père Roger PICAUT, notre ancien Recteur, aidé du Conseil Economique en charge des questions matérielles de la Paroisse, tous les travaux ont été coordonnés et suivis par la

Société ABRYS d'Auray en liaison avec le C.E. et la Commission d'Arts Sacrés du diocèse, qui avait choisi Matthieu Ferré, sculpteur à Saint Malo de Beignon, pour la réalisation de l'autel.

Pour respecter l'histoire récente de l'église paroissiale, la table de l'ancien autel, avec ses reliques a été placée sous le nouvel autel. Outre la solidité du socle ainsi constitué, ceci permet également d'inscrire les travaux récents dans la continuité de ceux déjà effectués dans les années soixante. D'où le choix de la bénédiction et non d'une nouvelle consécration.

Que cet autel soit la table de fête..., qu'il soit source d'unité..., que cet autel soit un lieu de paix..., la bénédiction fut l'occasion d'une très belle et grande prière que tous ont entendue, faisant écho à la beauté et la sobriété du nouveau monument. Et de là-haut, le Père Thomas, généreux donateur pour les travaux, a dû lui aussi l'entendre !

Le verre de l'amitié a été partagé par tous à la sortie, et le soleil brillait de nouveau pour le plus grand bonheur de toute l'assemblée, réunie autour de notre



évêque sur le parvis de l'église. Une belle et mémorable journée !

Il reste maintenant à terminer l'aménagement du chœur. D'abord, en remplaçant la croix par une autre un peu moins simple que l'actuelle ; elle devrait adopter le principe d'une croix glorieuse, soulignant l'affirmation de la sculpture de la table d'autel « Et ressuscit » (Il est ressuscité ndr). Et puis peut-être penser aussi à remplacer les sièges de l'abside pour le célébrant, les enfants de chœur et l'assemblée ; la beauté des lieux ne peut que nous inciter à faire mieux que ce qui est en place pour l'instant. L'histoire continue et n'est pas prête de s'arrêter !

**Gilles BORREAU**

## → SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL



### Rapport d'activité 2016 conférence de Crac'h-Loc-St Phil

**Notre mission première est la visite aux personnes âgées pour rompre la solitude. Cette mission a été accomplie durant toute l'année 2016.**

Nous avons aussi été alertés par des personnes en situation de détresse, informées de nos interventions par les services sociaux des communes. Nous avons pu ainsi les aider financièrement mais aussi moralement.



Des familles monoparentales avec enfants ont été aidées, des retraités également en difficultés financières ont eu recours à notre association. Nous avons réglé des factures d'eau, d'électricité, de cantine, de centres aérés pour les plus nécessiteux...

Ces actions ont pu être réalisées grâce à la générosité des habitants de nos trois communes. Nous tenons donc à vous remercier du fond du coeur, sachez que vous avez pu donner un peu de bonheur à des parents, des enfants et aussi à des personnes âgées.

- Ci-contre : photo du tournoi de bridge organisé par notre association le 10 septembre 2016, les bénéfices ont été intégralement versés à notre Conférence.

**Anne-Marie CAUX**  
06 07 99 40 26

## → ESPACE FORME

Association dynamique, l'Espace Forme a débuté sa troisième année d'activités avec plus de 60 adhérents. La saison dernière, 80 licenciés ont fréquenté le club tout au long de l'année.

L'association veut aider au renforcement musculaire pour tous à partir de 15 ans. Sous la forme d'un club, l'association propose désormais cinq rendez-vous hebdomadaire toute l'année hormis les vacances scolaires de Noël et en été.

Adeptes du gainage, du renforcement ou tout simplement de l'entretien musculaire, l'adhérent peut se faire un programme, avec de nombreuses possibilités et un panel d'exercices proposés par l'éducateur sportif communal. Les ateliers sont multiples et l'appareillage suffisant pour satisfaire toute demande. Soucieux d'avoir du matériel performant et adapté, l'Espace Forme investit chaque semestre dans des nouvelles machines.

Afin de répondre et satisfaire l'expansion croissante de l'Espace Forme, la municipalité soutient l'association et une nouvelle salle sera à notre disposition courant 2017. Les travaux ont débuté à l'automne et c'est avec plaisir que l'Espace Forme vient d'acquérir de nouvelles machines qui seront à la disposition de nos adhérents dès l'ouverture de la nouvelle salle située près du gymnase.



Nous tenons à remercier la municipalité qui reste à notre écoute et pour la mise à disposition de la salle au gymnase.

### PLANNING :

Lundi de 17h30 à 19h45  
Mardi et jeudi de 17h30 à 20h30  
Mercredi de 10 h à 12h30  
Samedi de 10h30 à 12 h

Ouvert pendant les vacances scolaires sauf en été et à Noël. Prévoir un certificat médical pour une première inscription.

Tarifs : 80 € à l'année ou 30 € le trimestre.

Se renseigner sur place lors des séances.

Le Président - Bruno LE GUEN

## → COMITÉ DES FÊTES



### Voilà l'année 2016 va s'achever

Une année qui a encore marqué nos activités pour lesquelles l'ensemble des bénévoles a dépensé beaucoup d'énergie pour tenter de satisfaire les Locmariaquois et les visiteurs. Nous espérons y avoir réussi.

Nous avons donc commencé l'année par le trail des 3 Rivières. Ce trail est organisé en partenariat des Comités des Fêtes de Locmariaquer, Saint Philibert et Crac'h et chaque Comité prend à son tour les charges administratives. C'est donc pour cette raison que le départ et l'arrivée ont eu lieu à Saint Philibert. En 2018, ce sera le tour de Crac'h.

Nous avons continué avec les soirées du Port qui ont remporté un succès modéré, puis le 14 juillet, le 15 août et la Fête de l'Huitre.

Toutes ces animations demandent à chacun d'entre nous beaucoup d'investissements physiques et de disponibilité, c'est pourquoi nous faisons toujours appel aux bonnes volontés.

Si certains sont intéressés par notre association, ils peuvent se faire connaître et seront les bienvenus.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes et une bonne nouvelle année.

Le Bureau



# → LES AMIS DE LA CHAPELLE DU MOUSTOIR

**Notre traditionnel pardon a eu lieu le 26 juin dernier, avec toujours autant de monde**



**Le repas qui suit la messe a été un moment important de convivialité attendu par les bénévoles et fort apprécié par de nombreuses personnes qui nous soutiennent.**

Cette journée nous a permis, bien sûr, d'avoir une très grosse pensée pour les membres de l'association qui nous ont quittés durant l'année. En ce jour de retrouvailles, il est vrai que leurs absences étaient encore plus marquantes.

Cela va de soi : l'association tient à remercier ses bénévoles (toujours présent, y compris pour les « corvées » comme le nettoyage de la fontaine qui demande un gros travail tous les ans).

Cette aide précieuse est indispensable pour le bon fonctionnement de l'association.

L'association, entièrement autonome financièrement, a toujours eu à cœur l'embellissement du site et l'entretien de la chapelle. Les aléas climatiques de la saison estivale ont été très néfastes pour de nombreux plants, qui devront malheureusement être changés.

Nous recherchons toujours des photos et archives de la chapelle (tout document prêté sera dument redonné). Merci d'avance.

**A toutes et à tous, tous nos meilleurs voeux pour 2017.**

**Le bureau**





## → LES AMIS DE LA CHAPELLE SAINT-MICHEL



**L'été est passé, toujours trop vite. Et cette année, il a encore été riche en événements pour la chapelle Saint-Michel.**

Sur le plan religieux, une messe a été célébrée un vendredi de Carême, comme tous les ans, ainsi que la bénédiction des Rameaux suivie de la procession jusqu'à l'église, le dimanche précédent Pâques.

Ensuite la chapelle a accueilli l'Atelier du Vent Salé pour l'exposition printanière.

Les artistes locmariaquérois ont ouvert la saison en présentant une grande variété d'œuvres, très appréciées du public.

C'est Michel Le ROL qui a pris la suite dès les premiers jours de juillet, suivi de Gérard KERGUILLEREC. Tous deux sont des habitués qui aiment aussi venir à la rencontre du public.

Pour la première fois, nous avons Anne Le SOMMER, artiste de Brech. La chapelle était pour elle une découverte. Elle y présentait des œuvres pleines de fraîcheur, d'un dessin simple et de couleurs vives. Cette première a été couronnée de succès avec un nombre de ventes qu'elle n'avait pas osé espérer !



Dès le 6 août, STEPHTOUT accrochait ses œuvres à nos murs pour une durée de 3 semaines. Elle est maintenant bien connue des estivants et connaît toujours un succès mérité.

Christian BIARD a clôturé la saison de fin août au 8 septembre en présentant ses peintures et dessins sur le thème de la mer.

Et pendant les mois de juillet et août, nous avons des artistes, en herbe ou confirmés, qui s'étaient installés en extérieur et suivaient les bons conseils de Jean-Claude GUITON, spécialiste de l'aquarelle.

La saison a été clôturée par notre traditionnel Pardon de Saint-Michel qui a été célébré cette année le 2 octobre. Notre nouveau recteur, le Père Jean-Pierre PENHOUE, a célébré la messe pour la première fois dans la chapelle. Après la cérémonie, c'était le moment du renouvellement des adhésions et du partage du verre de l'amitié.

C'est avec plaisir que nous avons enregistré de nouvelles adhésions et/ou cas où certains voudraient adhérer maintenant, pas de problème.

Les adhérents seront invités par mail à participer à notre assemblée générale qui se tiendra le jeudi 2 février 2017.

## → CHAPELLE SAINT-PIERRE



**L'année 2016 s'achève avec un bon bilan pour l'association de sauvegarde de la chapelle Saint-Pierre**

**Le Pardon s'est déroulé, comme d'habitude le premier dimanche de juillet, pardon célébré par le Père PICAUT sous une pluie fine et qui s'est achevé au soleil par le pot de l'amitié.**

Nous espérons que le Père PICAUT nous fera la joie de quitter son lieu de retraite un temps, pour nous rendre visite l'année prochaine !

L'Assemblée générale s'est tenue le mercredi 13 août devant de nombreux adhérents. Nous avons pu constater une hausse significative de nos membres cotisants. Nous attribuons cette progression, entre autres raisons, par le fait que la chapelle est ouverte au public de plus en plus souvent (entre 10h et 18h).

Le bureau félicite très chaleureusement Mmes AUDRAN, GOUZER et GUIDON pour leur participation active à ce succès.

Nous vous espérons de plus en plus nombreux à venir visiter ce havre de paix, qu'est la chapelle Saint-Pierre.

**Nous vous rappelons aussi l'existence de notre site internet, [www.chapellesaintPierre.com](http://www.chapellesaintPierre.com)**

Bonne fin d'année et joyeuses fêtes, nous vous donnons rendez-vous le jeudi 10 août pour la fête de la chapelle.

**Le bureau de l'association de la sauvegarde de la chapelle de Saint Pierre**

Lors de notre Assemblée Générale, du 15 septembre 2016, à laquelle tous les parents de l'école du Votten étaient conviés, un nouveau Conseil d'Administration a été décidé. Un nouveau bureau a ensuite été élu par les membres du Conseil d'Administration.

Notre bureau actuel est composé de :

- Isabelle RIO, Présidente
- Béatrice KERSUZAN, Vice-Présidente
- Marie HEMON, Secrétaire
- Marina JEANNOT, Trésorière

L'Amicale Laïque a pour but de favoriser et aider les projets de l'école, de trouver les fonds nécessaires pour les sorties scolaires et autres activités en organisant des manifestations. A Locmariaquer, nous contribuons donc à l'animation de la commune, grâce notamment au soutien de la mairie et à la bonne collaboration avec les autres associations.

A ce sujet, nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées l'année passée et les encourageons à continuer cette année, afin que les actions de l'Amicale puissent perdurer.

A l'occasion de notre première réunion du Conseil, il a été décidé de renouveler l'ensemble des manifestations organisées les années précédentes, bien connues des Locmariaquérois.

Des commissions sont mises en place, afin de faciliter l'organisation des manifestations prévues sur l'année scolaire. Une commission se compose de 3 à 5 personnes qui se chargent de mener du début à la fin une manifestation. La commission organise les réunions nécessaires à la préparation de la manifestation et s'occupe des factures, de la publicité et du tableau de bénévoles.

Le jour de l'événement, le plus grand nombre de personnes, incluant les parents de l'école, est sollicité, afin de contribuer au bon déroulement de la manifestation.

## Calendrier des manifestations prévues

Nous avons prévu cinq manifestations pour l'année scolaire 2016-2017, et sommes déjà dans leurs préparations. Voici les dates, afin que vous puissiez les inscrire à vos agendas :

- **LA TOMBOLA** : vendredi 27 janvier 2017, à la salle de La Ruche. Tous les élèves de l'école pourront vous faire participer à l'événement, par le biais de la vente des tickets, prévue sur les mois de décembre et janvier.
- **LE CONCOURS DE BELOTE** : dimanche 5 mars 2017. Il est ouvert à tous. Sur place, vous pourrez vous restaurer (gâteaux et boissons en vente).
- **LA FÊTE DES PLANTES ET DE LA NATURE** : dimanche 16 avril 2017 au stade de Locmariaquer. Nous espérons recevoir, cette année encore, de nombreux exposants. De nombreuses animations seront proposées pour petits et grands. L'an passé, nous avons accueilli près de 1 500 visiteurs.
- **LA KERMESSE DE L'ÉCOLE** : vendredi 23 juin 2017 au soir, à l'école du Votten. Ce moment de fête est ouvert à tous, avec un spectacle organisé par les enseignantes, auquel tous les enfants participent. De nombreux jeux sont proposés, à tous, et une restauration sur place est prévue.
- **LE VIDE GRENIER** : dimanche 6 août 2017 au stade de Locmariaquer. Il est organisé en collaboration avec l'association des chasseurs et accueille chaque année de nombreux exposants et visiteurs.

En Juin 2016, nous avons participé financièrement à la sortie journée sur l'ILE AUX MOINES, pour tous les élèves de maternelle.

Pour tous les enfants de l'école primaire du Votten, nous avons le plaisir de financer en grande partie leur semaine au ski, prévue du 7 au 14 janvier 2017. Cette aide ne peut être apportée que grâce aux différentes manifestations organisées les années passées.

Nous remercions très chaleureusement Valérie BOTHEREL, qui a assuré la présidence de l'Amicale pendant deux ans, a apporté sa bonne humeur, et reste disponible.

**N'hésitez pas à nous suivre sur le blog de l'Amicale :**

<http://www.amicaledelocmariaquer.over-blog.com>

**sur Facebook**

<https://fr-fr.facebook.com/amicale.laiquedelocmariaquer>

**et à nous écrire à l'adresse suivante :**

[amicale.locmariaquer@netcourrier.com](mailto:amicale.locmariaquer@netcourrier.com)



## → SPORT, CULTURE ET BONNE HUMEUR

### La chorale « Loc en Choeur »

Le groupe chorale a repris ses répétitions à la mi-septembre. Nous sommes vingt-trois choristes cette année. Si les pupitres sont équilibrés, nous aimerions cependant accueillir d'autres personnes désireuses de chanter en chœur, pour le plaisir.

Nous nous retrouvons tous les jeudis (sauf vacances scolaires) de 20h30 à 22h15, à La Ruche (côté impasse de la Ruche).

Contact : Marie-Paule Cabelguen  
02 97 57 46 27 ou 06 83 71 32 99  
ou michel.cabelguen@wanadoo.fr



### Agenda :

- 20 janvier  
*Galette des rois*  
18h30 - Salle de la ruche  
*Réservé exclusivement aux adhérents*
- 24, 25 et 26 mars et 1<sup>er</sup> et 2 avril  
*Représentations théâtre*  
*Les Loctambules*  
Salle de la ruche
- Samedi 20 mai  
*Représentation du théâtre*  
*des Abeilles*  
20h30 - Salle de la ruche gratuit
- Samedi 3 juin  
*Représentation de la Cie des arts*  
*de la scène*  
20h30 - Espace des chênes à Crac'h
- 12 juin  
*Assemblée générale ordinaire*  
20h30 - Salle de la ruche

*La nouvelle section vélo promenade*  
*rencontre un franc succès avec*  
*une vingtaine d'inscrits.*

### La gymnastique

Dans le cadre des activités de l'école de gymnastique adultes et enfants de l'ASCBH, Kevin BOAUD qui a enseigné pendant un an les arts de la gym sur la commune est parti pour une nouvelle destination professionnelle. Il était très apprécié par les pratiquants, enfants comme adulte.

Un nouveau professeur de gymnastique, Félix PICHARD, en provenance de l'Association de Profession sport 56 de Plescop, est arrivé au gymnase communal. Il aura la mission d'encadrer les activités gymniques de l'ASCBH.





## → KAËR É MEM BRO

L'association Kaër e Mem Bro a pour objectif d'animer, promouvoir et développer le patrimoine maritime de Locmariaquer et également d'être le lieu de rencontres et d'échanges des usagers et des amis du port.

Pendant l'été 2016, l'association a encore été bien active. Les moments phares relatifs aux activités propres à KEMB ont été :

- La mise à l'eau du misainier, le 20 Juin 2016, dont le but était de faire gonfler les bois restés au sec pendant les travaux. Ce bateau a donc été visible tout l'été dans le port de Locmariaquer. La voile au tiers a également été livrée le 5 Septembre 2016.
- La 1<sup>ère</sup> journée de KEMB, le 17 Août 2016, a débuté le matin, sur le port, avec des jeux terrestres, un atelier de matelotage et les inscriptions pour les jeux nautiques de l'après-midi. Une petite restauration rapide, le midi, a devancé ces jeux qui ont battu un record de participation (187) pour 80 inscrits.
- La 3<sup>ème</sup> victoire de l'équipe féminine aux joutes de Saint-Goustan, le 31 Juillet 2016, qui a permis de rapporter définitivement le trophée à Locmariaquer.

Les autres évènements habituellement couverts par KEMB ont été honorés en 2016 :

- Fête des Voisins qui a connu un franc succès au niveau de la fréquentation, notamment par un nouvel arrivage de jeunes du village que nous espérons revoir en 2017.
- Troc Pêche et Puces de Mer qui a manqué un peu de visiteurs et d'exposants.
- Jeux nautiques de Juillet et Août toujours très appréciés des participants.
- Participation du loup de mer aux Régates de Port Navalo.
- Participation du loup de mer et du misainier, ainsi que quelques bateaux d'adhérents, à l'hommage aux marins péris en mer.
- Participation des bateaux personnels de certains adhérents pour assurer la sécurité du Merathon d'Auray.

KEMB a également été présent en 2016 à de nouvelles manifestations organisées par d'autres communes du golfe :

- Mille et Hune Plates du Bono le 16 Avril 2016.
- Fête du Carénage du Logeo les 14 et 15 Mai 2016.
- Trophées de la Rivière d'Auray le 20 Août 2016.

KEMB a également innové deux activités supplémentaires :

- Des cours de matelotage dispensés devant son local de Porzh Fétan pendant les mois de Juillet et Août.
- Des formations de skippers et équipiers pour les adhérents intéressés.

Pour 2017, KEMB espère reconduire tous ces évènements à l'exception du Troc Pêche qui devra être repensé pour les années futures. Elle a prévu également de mettre son misainier à l'eau officiellement et de fêter cet évènement avec les adhérents et les souscripteurs.

L'année à venir permettra également à KEMB d'organiser, pour la 3<sup>ème</sup> fois, l'accueil de deux flottilles pendant la Semaine du Golfe qui se tiendra du 22 au 28 Mai 2017 :

- Flottille n° 3 (voiles tradition) le 24 Mai 2016
- Flottille n° 2 (voiles avirons) le 25 Mai 2016

Ces flottilles arriveront dans l'après-midi et seront accueillies avec une assiette d'huitres et un verre de vin blanc, une animation musicale et un repas du soir servi sur le port. Elles repartiront le lendemain matin après un petit déjeuner servi par KEMB.

Pour 2017, KEMB sera donc très présente sur le port et devra encore faire appel à toute la bonne volonté de ses adhérents (121 au 21 Octobre 2016) qu'elle remercie encore très chaleureusement.

**Plus de détails sur notre association dans son site [www.kaeremembro.asso.fr](http://www.kaeremembro.asso.fr) qui a été entièrement rebâti en 2016.**



• Réception voile misainier



• Journée KEMB



• Joutes 2016

• Loup de mer au Logeo



## → CLUB DES AMIS DU GOLFE



**De nouveaux adhérents ont rejoint notre association en septembre, principalement par le biais de l'activité « randonnée ».**

Nos ateliers mémoire, art floral et conversation anglaise depuis octobre, ont fait le plein dès l'ouverture.

Les autres activités poterie, peinture sur porcelaine, tricot ont toujours leurs adeptes, comme la belote et le scrabble.

En septembre notre sortie à Noirmoutier s'est déroulée sous la pluie.

En octobre, une trentaine d'adhérents a assisté à Rennes au spectacle des Bodin's (satisfaction générale !).

Lors du « Troc plante » les confitures « maison » ont été vendues par les fabricantes !

En novembre spectacle de divertissement à Mauron suivi d'un déjeuner festif, danse ou promenade digestive et visite du Château. Après une tombola, chacun est revenu, pintade et bouteille de vin sous le bras ! l'ambiance était à la fête.

En décembre notre expo vente nous a permis la vente des objets réalisés par les adhérents.

Nous nous sommes réunis à la Ruche pour le traditionnel repas de fin d'année animé par Martial Le Cunff.

Nous donnons rendez vous à tous nos adhérents mais également à ceux qui voudraient nous rejoindre le 5 Janvier 2017 à la Ruche pour notre Assemblée Générale qui sera suivie de la galette des rois.

Nos activités ont lieu le jeudi hors vacances scolaires à la Ruche à partir de 14h ; la randonnée le mardi, départ 14h précises de la Ruche.

**Bonne année 2017 à tous.**

**Le bureau**

## → ADSEL

ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE  
DU SITE ET DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LOCMARIAQUER

• Plage du Toul Keun avec vue  
sur Pointe er Hourel



**Site web :**  
[www.locmariaquer-environnementadssel.fr](http://www.locmariaquer-environnementadssel.fr)

**Courriel public :**  
[adssel@locmariaquer-environnementadssel.fr](mailto:adssel@locmariaquer-environnementadssel.fr)

**Téléphone :** 06 60 17 24 34

**Adresse :**  
**Association pour la défense du site  
et de l'environnement de Locmariaquer  
Boîte postale 8  
56740 LOCMARIAQUER**

### PLU ET ENVIRONNEMENT

Elaborer un nouveau PLU c'est l'occasion qui ne se produit que très rarement, de proposer un projet de développement pour une commune et d'en donner une illustration sur le terrain.

Locmariaquer à l'automne 2016, a présenté un nouveau PLU. C'était le moment pour tous

les habitants mais aussi pour les personnes publiques d'exprimer leur opinion .

Lors de l'enquête publique chacun pouvait donner un avis. L'Adsel préoccupée avant tout par la mise en valeur des richesses naturelles de Locmariaquer n'a pas manqué de faire valoir son point de vue.

Notre commune doit tirer le meilleur parti de la beauté de ses sites, de ses plages, de ses mégalithes. Construire des maisons est certes nécessaire mais en suivant un projet raisonné.

Accroître le bien être des habitants est un devoir mais en respectant les richesses naturelles pour les transmettre à nos enfants. De nombreuses propositions ont été faites pour mettre en valeur notre patrimoine.

**Alain LE GREZAUSE - Le président**

## → FRANCE AVC 56



**France AVC 56 basée à Locmariaquer poursuit ses actions d'information et de prévention contre l'AVC.**

Dans le cadre de la « Journée Mondiale de l'AVC » du 29 octobre des actions de sensibilisation ont été menées dans les 3 hôpitaux publics du département le CHBA de Vannes, le CHCB de Pontivy, et le CHBS de Lorient.

Les neurologues intervenants, membres de France AVC 56, ont expliqué au public ce qu'est un AVC, les signes d'alerte, la conduite à tenir qui consiste à VITE appeler le 15 (SAMU) et faire arriver le plus vite possible la victime à l'hôpital seul à même de diagnostiquer par une IRM un AVC constitué, et de faire le traitement approprié la « Thrombolyse » dans un délai maximum de 4h30... l'injection dans le sang d'une solution médicamenteuse qui ira dissoudre le caillot obstruant la circulation dans le cerveau et lésant les fonctions associées.

Le mot AVC veut dire aussi... Agir Vite pour le Cerveau ! Car chaque minute perdue c'est 2 millions de neurones détruits.

La sensibilisation a aussi porté sur les « facteurs de risque » à contrôler et surveiller comme l'HTA (Hyper Tension Artérielle) qui X par 10 le risque d'AVC, le diabète, le cholestérol, le tabac, l'alcool, le manque d'exercice physique, le surpoids, la nécessité d'une alimentation saine, variée et équilibrée...

De nombreux professionnels de santé (médecins, pharmacies, laboratoires d'analyses médicales, infirmières...) comme les médias (presse, TV, radios...) ont relayé cette « Journée Mondiale de l'AVC » et diffusé le message essentiel à retenir « AVC... VITE le 15 » que vous pouvez retrouver développé avec un petit film sur le site [www.avcvite15.com](http://www.avcvite15.com)

Pour participer à une prochaine réunion d'information, recevoir documentations et conseils pratiques, adhérer à France AVC 56, participer à nos missions comme bénévole, faire un don.... envoyez un mail à [franceavc56@orange.fr](mailto:franceavc56@orange.fr)

Un grand Bravo pour terminer à l'équipe féminine N°15 du « Raid Amazones » en Californie (USA) du 12 au 20 novembre 2016, qui a porté les couleurs de la Fédération Nationale FRANCE AVC pour faire connaître et soutenir la cause de l'AVC notamment chez la Femme (1<sup>ère</sup> cause de décès) auprès des médias français qui ont couvert cet événement.

Remerciements particuliers à deux bretonnes, Sandra de THY et Pascale GESLAIN pour leur rôle déterminant de porte-parole de la cause AVC, qui en France comme à l'étranger est une cause prioritaire de santé publique.

## → ESPOIR AMITIÉ

**De type loi 1901, notre association est apolitique et laïque. Départementale, elle ne concerne que le Morbihan.**



- Elle a vu le jour à Vannes en 1994. Auray, Lorient, Hennebont et dernièrement Questembert multiplient les lieux de rencontre.
- Son but est, par l'amitié, le soutien mutuel, l'écoute et la réflexion, de redonner l'espoir.
- Elle est disponible pour rompre l'isolement dans lequel nous nous trouvons au sortir des soins.
- Elle permet de nous exprimer sur notre problème d'alcool, dédramatiser notre maladie, d'affirmer notre personnalité...
- Des activités familiales nous réunissent pour la satisfaction de chacun.
- Vivre sans alcool dans la sérénité, c'est possible. La preuve, nous existons et nous sommes prêts à vous la faire partager.

**Pour prendre contact avec une des antennes :**

Téléphone	Réunions / Permanences
<b>Vannes</b> 06 52 97 12 68	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> vendredis du mois - 20h30 Centre Socioculturel de Kercado
<b>Auray</b> 07 68 31 11 14	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> vendredis du mois - 20h30 Locaux associatifs du Loch - Place du Maréchal Leclerc
<b>Lorient</b> 06 87 67 93 59	1 <sup>er</sup> vendredi du mois - 20h30 Centre social de Kervénanec Permanence le vendredi (sauf le 1 <sup>er</sup> ) de 18h à 19h Salle du petit levant

# → JE JETTE MON CANCER

**L'art de se soigner, c'est possible pour tous !**



L'association propose de faire du bien aux malades, ex malades, accompagnants de malades du cancer ou autres maladies pas faciles, en les incitant à créer... donc aller vers son propre bien être...

1°) Elle propose des ateliers, des réalisations personnelles :

- **Atelier « s'ouvrir à sa créativité »**, Une partie yoga ou respiration, une partie peinture ou dessin.
- **Atelier « du jeu au je »** sur le chemin de l'argile. Une partie barbotine, une partie modelage de l'argile.
- **Atelier « danse »** (photo ci-dessous), tout nouveau.
- **Chez vous** : dessins, écritures, photos, peintures, tissages, gravures ou toute activité créative du domaine artistique

2°) L'association propose aussi nouvellement :

**Des massages**, avec Nathalie Le CUDENNEC, professionnelle, des consultations **Diététique & nutrition** avec Anne-Marie BIEN, professionnelle toutes deux dans la zone artisanale de Kerran.

3°) Elle propose des expositions :

Nous avons exposé une oeuvre collective à Carpentras tout l'été, au milieu de 200 autres artistes.

Nous avons exposé à la médiathèque de Locmariaquer en septembre dernier.

4°) Nous venons de démarrer des **ateliers tricots** ... au coin du feu pour cet hiver !

Nous sommes très fiers d'avoir fait don d'une toile collective à l'hôpital de Vannes !

Celle-ci a été très bien accueillie et se trouve dans la salle de documentation des médecins (qui la verront tous, dès qu'ils iront se documenter) depuis le 27 octobre.

Nous nous revendiquons porteurs d'espoirs, dépositaires de maux, chanteurs de vie.

**Nous sommes à votre écoute :**

**Contact : Christine : 06 13 50 74 61**  
[jjmc@orange.fr](mailto:jjmc@orange.fr)

**Tout savoir : site : [www.jejettemoncancer.fr](http://www.jejettemoncancer.fr)**

**Facebook : [je jette mon cancer](https://www.facebook.com/je.jette.mon.cancer)**



# → UNACITA

**Union Nationale Des Anciens Combattants D'Indochine, des T.O.E. et d'Afrique du Nord.**

L'assemblée plénière a eu lieu le 7 octobre 2016 à l'Espace 2000 à GRANDCHAMP.

Ont été élus :

- Présidents : Michel VALY et Gilbert BELTRON
- Délégués : Michel DAGORN, Anne JANOIS, Jean LEVEQUE
- Vice-présidents : Alain JEGAT, Robert LE MOIGNIC, Clément PEDRONO
  - Secrétaire : Pierre DEVINEAU
  - Trésorier : Albert COLLECTER

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter votre président de section Jean-Claude LE CORVEC.**



- **Debout : le président national Jean-Paul HEINTZ**  
**A sa gauche : Joseph LE TUTOUR (président sortant)**  
**2<sup>ème</sup> à droite : Michel VALY, nouveau président**

## → ATELIER DU VENT SALÉ



### L'assemblée générale de notre association s'est tenue le 8 septembre dernier

L'association compte trente-cinq membres. Vingt-cinq membres étaient présents, cinq excusés et cinq absents.

Le nouveau bureau est constitué de :

- Président Richard DUMONT
- Vice-président Yannick PADIOLEAU
- Secrétaire Maryvonne BONDET-LABORIE
- Trésorière Annie BELLANGER
- Secrétaire adjointe Françoise CHEVALLIER

### Expositions 2016

- Chapelle Saint Michel du 24 Avril au 1<sup>er</sup> Mai : 24 exposants, 62 tableaux, 283 visiteurs.
- ART-EXPO du 11 Juillet au 17 Août sur le thème « la peinture abstraite » : 35 exposants, 100 tableaux, 750 visiteurs.

### Expositions 2017

- Chapelle Saint Michel du 16 au 23 Avril 2017
- Fête du golfe
- Art-expo du 12 Juillet au 17 Août 2017

### Rappel

Notre association fonctionne de 9h30 à 12h les lundis, jeudis et vendredis sauf congés scolaires.

Pour dynamiser notre activité deux animateurs (issus des beaux-arts) sont présents le lundi et le jeudi. Toutes les techniques sont proposées (huile, acrylique, pastel, aquarelle, dessin, etc...)

N'hésitez pas à venir nous voir travailler et pourquoi ne pas nous rejoindre dans un environnement sympathique et convivial.

**Pour tout renseignement**  
Richard DUMONT 02 97 57 42 67  
<http://atelierduventsale.wix.com/atelierduventsale>



## → PENSIONNÉS DE LA MARINE MARCHANDE

Voici la liste des manifestations connues à ce jour

- 9 janvier 2017 - Assemblée générale et galettes des rois à la salle de la Ruche.
- 26 février 2017 - Repas des marins à Languidic.
- 1<sup>er</sup> octobre 2017 - Congrès national aux Sables d'Olonne.

Quant à la date pour le congrès départemental elle n'est pas encore définie à cause d'un souci de salle. Cela vous sera confirmé par le petit flash info de fin d'année.

**Le président - Alain GODEL**



## → BASKET CLUB DE LOCMARIAQUER

L'association du BCL a repris la saison sportive avec 25 licenciés dont deux équipes enregistrées en championnat départemental dans les catégories U 13 et U 15.

Avant de fêter le vingtième anniversaire de sa création qui aura lieu lors de la prochaine saison 2017-2018 (création en 1998) le basket club s'apprête à vivre la 8<sup>ème</sup> édition de son vide grenier et bourse aux jouets le dimanche 11 décembre qui avait lieu à la salle polyvalente de 8 h à 18 h.



Au Relais de Kerpenhir, les enfants du BCL ont accueilli les Joueurs de l'équipe professionnelle « de Nanterre 92 » une nouvelle fois.

Ils ont reçu de nombreux cadeaux des mains des joueurs et des dirigeants « la Famille Donnadiou », qui ont organisé la tournée traditionnelle de l'équipe dans le Morbihan pour participer aux Trophées du

Golfe au palais omnisports de Vannes. Il faut rappeler qu'actuellement Nanterre est en tête du championnat de France de Basket Pro A.

Le Basket club de Locmariaquer a inscrit deux équipes en compétition cette année, Les U 15 et les U 13 qui ont commencé leur saison sportive par de très bons résultats.



# → ALBB ASSOCIATION LOCMARIAQUÉROISE DE BOULE BRETONNE

**Une nouvelle association à Locmariaquer depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016**



Président - MIROLL Roger  
Vice-Président - CLEMENT José  
Secrétaire - LE CORVEC Jean-Claude  
Trésorier - CHAPLIN Gérard

**Dans le cadre d'un inventaire régional, la confédération des jeux et sports traditionnels de Bretagne ont initié une démarche de reconnaissance et de sauvegarde des jeux comme la boule bretonne, le palet, et les quilles.**

Tout au long de l'année, l'association donne rendez-vous à ses adhérents, chaque jeudi et samedi après-midi, sous le boulodrome de la Ruche.

Ceux sont des rendez-vous très conviviaux, partagés dans un excellent esprit par tous les adhérents, tous les amateurs de boules sont les bienvenus. Pour l'instant nous avons 22 adhérents.

**Le premier tournoi a eu lieu le 11 juin. Les résultats sont les suivants :**

1<sup>ers</sup> : R. BESNARD - F. COETMELEC - G. CHAPLIN  
2<sup>èmes</sup> : J.C LE CORVEC - J. KERGOSIEN - M. AUGER  
3<sup>èmes</sup> : M. PAUL - P. BERNER  
4<sup>èmes</sup> : G. LE ROHELLEC - P. RENAULT - J. CLEMENT  
5<sup>èmes</sup> : R. EVANNO - H. LE CANN - A. CABILLARD  
6<sup>èmes</sup> : L. KERSUZAN - A. SEVENO - R. MIROLL  
Arbitre : G. CHAPLIN

**Le Secrétaire - JC LE CORVEC**



## → PÉTANQUE DE LOCMARIAQUER

### Présentation du Club Loisir de Pétanque

**Un projet de création d'un Club Loisirs de pétanque sur la commune de Locmariaquer est à l'étude depuis déjà quelques mois. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de disposer d'un site adapté pour nos besoins et nous pouvons envisager la création d'une association.**

Le but de cette association est de rassembler les amateurs de pétanque en

proposant des créneaux d'entraînements aux futurs adhérents du Club. Il sera possible pour ces adhérents de s'inscrire aux concours internes qui leur seront exclusivement réservés, ainsi qu'à des concours interclubs. D'autres concours ouverts à tous seront envisagés en cours de saison.

Pour rendre ce projet viable, nous comptons, évidemment, sur l'inscription de nombreux adhérents. Il est évident que ceux-ci devront impérativement être très impliqués au niveau de leur présence aux concours et en tant que bénévoles de

l'association. Une organisation rigoureuse sera mise en place pour le bon fonctionnement du nouveau Club.

Tous ces sujets seront présentés et soumis à discussion avant l'éventuelle création de l'Association. Si le projet vous intéresse, nous vous remercions de vous joindre à nous lors de la réunion d'information le :

**Lundi 30 Janvier 2017 à 20h30  
A la salle de la Ruche**

## → OFFICE DE TOURISME

OFFICE DE TOURISME  
1 rue de la Victoire  
56740 Locmariaquer

Tél. 02 97 57 33 05  
[www.morbihan-way.fr](http://www.morbihan-way.fr)  
[info@ot-locmariaquer.fr](mailto:info@ot-locmariaquer.fr)

Ouvert à l'année

Octobre à mars :  
9h30-12h30 - 14h-17h30  
du lundi au vendredi ;  
9h30-12 h30 le samedi.

**Point Information Tourisme**  
Galerie Marchande La Trinitaine  
Route d'Auray - Saint-Philibert

Ouvert du 1<sup>er</sup> juillet au 31 aout



### Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, notre office de tourisme passera dans le giron communautaire

Dans les années 1970 a été créé sous la houlette de quelques personnes un Syndicat d'initiative sur la commune de Locmariaquer, structure qui s'est transformée au fil du temps en un Office de Tourisme sous statut associatif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Lors de la création de la communauté de communes des 3 rivières, l'Office de Tourisme a élargi sa compétence aux deux autres communes, Crac'h et Saint-Philibert.

La loi NOTRe (\*) du 7 août 2015 a condamné les actuels Offices de Tourisme en transférant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 la compétence « tourisme » des communes aux intercommunalités.

L'acte III de la décentralisation est le nom donné à une série de réformes des collectivités territoriales françaises adoptée à partir de 2013.

À compter de cette date, les compétences liées à l'accueil, la promotion et la coordination touristique seront rattachées au **nouvel et unique Office de Tourisme communautaire, notre structure deviendra alors un Bureau d'Information Touristique avec le personnel en place.** Seule, l'animation restera une compétence communale.

Comme ont pu le faire d'autres personnes avant moi, depuis la fin 2009 j'assume la Présidence de l'Office, tout ce parcours n'a pas été un long fleuve tranquille, mais avant de passer le témoin à la nouvelle structure, c'est pour moi l'occasion de vous dire que cela a été avant tout un réel plaisir d'avoir pu travailler bénévolement pour l'Office en vue d'assurer le développement touristique de notre territoire.

Tout ce long chemin a été réalisé en compagnie du personnel permanent et saisonnier, avec le soutien de mes collègues administrateurs de notre Office, de nos adhérents, des élus de nos trois communes, et plus récemment avec les élus d'AQTA. S'ajoutent les différentes associations, partenaires et bénévoles, sans lesquels certaines opérations n'auraient pas eu lieu.

Nous souhaitons que cette nouvelle étape participe à dynamiser le territoire en le rendant plus attractif et plus lisible pour les visiteurs via la mutualisation des moyens.

Mon souhait est que la nouvelle structure continue d'assurer le développement de notre potentiel touristique et économique sur notre territoire. Ce n'est nullement la fin de notre Office, c'est avant tout une page qui se tourne vers un avenir prometteur.

Nous devons regarder l'avenir avec détermination, sans baisser les bras, et que vive notre structure d'accueil touristique.

**Patrick GOVEN**  
Président

## → FOOTBALL AVANT-GARDE DU GOLFE

### Il y a douze ans, l'AVANT-GARDE DU GOLFE relançait son école de football

Depuis cette époque, beaucoup de jeunes joueurs ont foulé le terrain de Kerlogonan. Mais, peu ont persévérés et sont restés fidèles au club.

Cette saison, quatre de ces joueurs ont intégré l'effectif senior. Cette intégration est un symbole du renouveau qui anime les équipes cette année. En effet, l'équipe fanion, qui évolue en 2<sup>ème</sup> division de district sous la direction de Thierry PELARD, effectue un départ en trombe. L'équipe réserve dirigée par Frédéric LE GALLES et Guillaume CAMBRE quant à elle n'est pas en reste et fait honneur aux couleurs du club.

### Une belle saison en perspective !

Côté jeunes, les U11, encadrés par Mikael LE GRAND et Thomas LARONNE, font un bon début de saison et trouvent petit à

petit leur place dans le groupement de la Baie de Quiberon.

L'AGG remercie la municipalité pour la mise à disposition et l'entretien des équipements sportifs (terrains et vestiaires), les accompagnateurs, les spon-

sors pour leur aide dans la publication du calendrier et le financement du tournoi de fin de saison, enfin le club des supporters pour son assistance et soutien chaque week-end.

**Le Secrétaire - Olivier BERTHO**



• Nos U19,  
Gurwan,  
Arnaud,  
Guillaume  
et Adrien

# → CLUB NAUTIQUE TERRE ATLANTIQUE LOCMARIAQUER



## Un club aux multiples activités pour tous les publics

Ouvert des vacances de Pâques jusqu'aux vacances de Toussaint le CNTA Locmariaquer a pour vocation première d'offrir aux habitants du territoire la possibilité de faire des activités nautiques les mercredis et samedis.

Avec le Pass'Nautisme mis en place par les communes de Locmariaquer, Crac'h et Saint Philibert, les habitants bénéficient d'un tarif réduit de 50% sur toutes les activités nautiques. Ce sont 31 enfants qui en ont bénéficié principalement pendant les vacances scolaires d'été.

Depuis une quinzaine d'année le CNTA Locmariaquer a spécialisé son offre et son développement sur la pratique du catamaran de sport-loisirs. Cette spécificité lui a permis cette année de remporter en catégorie catamaran la coupe de Bretagne des Clubs.

En complément du plaisir de découvrir la glisse sur l'eau sur deux coques, pour répondre à des demandes émergentes, le CNTA Locmariaquer a développé cette année la pratique du Paddle et de la planche à voile avec un beau succès.

## Trois pôles d'activités rythment la vie du club

### La voile sport-loisirs de Mars à Novembre

Elle s'adresse, bien sûr, aux habitants du territoire proche mais doit aussi pouvoir développer l'accueil de classes de mer venant, d'une part des communes d'AQTA selon la volonté de la communauté de communes dernièrement affichée de faire bénéficier à toutes les écoles du secteur d'une découverte

des activités nautiques et d'autre part d'autres horizons si un hébergement peut être proposé pour accueillir les enfants. L'équipe du Club travaille dans cette direction.

### L'activité saisonnière

Pendant toutes les vacances, des stages à la semaine sont organisés pour tous les publics et tous les âges du jardin des mers accueillant les tous petits jusqu'aux adultes sur des catamarans rapides et sécurisants.

Cette année pour répondre à de nouvelles demandes et pratiques le Club a proposé des formules à la carte permettant de naviguer un ou plusieurs jours selon les envies.

Plus encore l'équipe a proposé les samedis et dimanches, des sorties privées de découverte du golfe en famille ou entre amis avec un moniteur dédié.

De plus le Club accueille des membres propriétaires de bateaux qui se retrouvent, entre autre, pour deux régates conviviales et animées au mois de Juillet et Août suivies d'une soirée repas dans ce lieu magnifique qu'est le site du sémaphore de Kerpenhir.

### L'activité sportive de compétition

Le Club a une convention avec le Centre Départemental de Voile du Morbihan pour mettre à disposition son directeur Nicolas JÉGOU, compte tenu de sa qualification d'entraîneur de la Fédération Française de Voile et rassembler pour des entraînements et accompagner pour des compétitions des graines de champions de la région Bretagne qui se retrouvent régulièrement au Sémaphore de Kerpenhir. Parmi ceux-ci les jeunes licenciés au club participent à cette activité soutenue par AQTA, et font briller les couleurs du Club sur les podiums régionaux et nationaux.

### Pour 2017

Toute l'équipe souhaite voir se développer l'activité hors période de vacances pour qu'un maximum d'enfants du territoire découvre les joies de la glisse dans un sport propre, représentant les valeurs profondément humaines des gens de mer : la solidarité, le partage, dans un monde dont l'omniprésence du virtuel et du numérique construit de l'individualisme.



# → LE SITE DES MÉGALITHES DE LOC MARIAQUER

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX



© Michel Renac, CMN

## Le Site des mégalithes de Locmariaquer

Aux portes d'entrée du Golfe du Morbihan, se dressent un ensemble de trois monuments mégalithiques de première importance datés de 6500 ans (période du Néolithique) :

le Grand Menhir brisé est la plus grande stèle connue en Europe, témoin d'un alignement disparu. Le tumulus d'Er Grah et le dolmen de la Table des Marchands offrent deux architectures funéraires différentes.

Des visites commentées sont proposées à 11h, 14h30, 16h (selon disponibilité).

Accès gratuit au site les premiers dimanches du mois.

De novembre à mai, l'opération de gratuité du 1<sup>er</sup> dimanche du mois est reconduite. A cette occasion le public aura la possibilité de découvrir ou redécouvrir le site des mégalithes de Locmariaquer qui présente 3 monuments emblématiques de l'architecture mégalithique ouverts gratuitement à la visite.

Prochaine date : dimanche 4 décembre 2016.

© CMN



Cartes Mémoires est une création réalisée par les élèves de CM1 / CM2 de l'école publique de Locmariaquer, en partenariat avec le service action éducative du Centre des monuments nationaux (Carnac-Locmariaquer).

Les élèves ont imaginé des correspondances entre amis, membres d'une même famille, voisins, en lien avec les cartes postales anciennes montrant des monuments mégalithiques.

Les séances de travail ont été accompagnées par Anne COMTE, enseignante, Jean-Michel BONVALET, chargé d'action éducative au Centre des monuments nationaux, aidé de Morgane GERVAIS.

Les contributions du collectionneur Joseph LE BRAS, du photographe Olivier HAMERY, de François LE CORRE et d'ID Numérique ont permis la réalisation de ce projet.

### Contacts presse

Jacques BUISSON-CATIL - administrateur des sites mégalithiques de Barnenez, Carnac et Locmariaquer et de la Maison Ernest Renan à Tréguier / Claire FEUILLET assistante de l'administrateur  
Tél. 02 97 52 77 95  
carnac@monuments-nationaux.fr

## Une exposition à découvrir

(sans supplément au droit d'entrée) :

CARTES MÉMOIRES

SOUVENIRS MÉGALITHIQUES DE LOC MARIAQUER



© M. Gervais, CMN

## Informations pratiques

Route de Kerlogonan  
56740 Locmariaquer  
Tél. : 02 97 57 37 59  
www.locmariaquer.monuments-nationaux.fr  
locmariaquer@monuments-nationaux.fr

## Horaires

Ouverture toute l'année  
Mai et juin, 10h à 18h  
Juillet et août, 10h à 19h  
Septembre à avril, 10h à 12h30 et 14h à 17h15

Dernier accès aux monuments 30 mn avant la fermeture.

A noter : Fermeture exceptionnelle le 17 novembre pour inventaire. Et du 21 au 24 novembre 2016

Fermé 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre



Le Pass des mégalithes permet de visiter 4 monuments mégalithiques et un musée avec un tarif réduit dès le 2<sup>ème</sup> monument visité (sites partenaires : alignements de Carnac, site des mégalithes de Locmariaquer, musée de Préhistoire, Cairn du Petit-Mont, Cairn de Gavrinis).

Mention légale : collection privée J.LeBras/CMN

Depuis décembre 2014, les aménagements spécifiques et la conception d'outils de médiation adaptés aux visiteurs en situation de handicap a permis l'obtention du label Tourisme & Handicap auditif, mental, moteur et visuel.

# → CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017



## Janvier

- 3 - **Voeux du maire**
- 5 - **Assemblée générale et reprise des activités** à la salle polyvalente « La Ruche » Les Amis du Golfe
- 6 - **Assemblée générale** à la salle polyvalente « La Ruche » Kaer e Mem Bro
- 9 - **Assemblée générale** à la salle polyvalente « La Ruche » Retraités de la Marine
- 20 - **Galette des rois** à la salle polyvalente « La Ruche » SCBH
- 22 - **Assemblée générale** à la salle polyvalente « La Ruche » UNACITA
- 23 - **Assemblée générale** à la salle polyvalente « La Ruche » Comité des Fêtes
- 27 - **Tombola** à la salle polyvalente « La Ruche » Amicale Laïque

**Exposition** de la médiathèque Départementale du Morbihan Médiathèque

- 30 - **Réunion d'information** « La Ruche » - Création d'un club de pétanque

## Février

- 3 - **Assemblée générale** à la salle polyvalente « La Ruche » SNSM

### Février/Mars

**Exposition** « Le quotidien des gens de mer du quartier maritime d'Auray fin XIX<sup>ème</sup> siècle et début XX<sup>ème</sup> Médiathèque

## Mars

- 1<sup>er</sup> - **Opération « bol de riz »** au restaurant municipal
- 4 - **Repas déguisé** à la salle polyvalente « La Ruche » Les Amis du Golfe
- 5 - **Concours de belote** au restaurant municipal Amicale Laïque
- 10 - **Repas** à la salle polyvalente « La Ruche » Les supporters de l'AGG
- 24 et 25 - **Représentation théâtrale** à 20h30 à la salle polyvalente « La Ruche » SCBH
- 27 - **Loto** (réservé aux adhérents) Les Amis du Golfe
- 31 - **Représentation théâtrale** à 20h30 à la salle polyvalente « La Ruche » SCBH

## Avril

- 1<sup>er</sup> - **Représentation théâtrale** à 20h30 à la salle polyvalente « La Ruche » SCBH
- 2 - **Représentation théâtrale** à 15h à la salle polyvalente « La Ruche » SCBH
- 16 - **Fête des plantes** au terrain des sports Amicale Laïque
- 30 - **Troc plantes et vide jardin** Place Dariorigum Amicale du Personnel

### Du 9 au 16 Avril

**Exposition** à la Chapelle Saint Michel, ouverte à tous les peintres amateurs de Locmariaquer Atelier du Vent Salé

**Exposition** « Tous les enfants du monde » Médiathèque

## Mai

- 20 - **Représentation théâtrale** à 20h30 à « La Ruche » (théâtre des Abeilles) SCBH
- Du 22 au 28 - Semaine du Golfe**
- 24 - **Assemblée générale** Salle polyvalente « La Ruche » - AGG
- 24 - **Accueil de la flottille 3** sur le port suivi d'un concert à 21h
- 25 - **Accueil de la flottille 2** sur le port suivi d'un concert à 21h
- 25 - **Rassemblement de voitures anciennes** - Pointe de Kerpenhir
- 27 - **Animations** à la pointe de Kerpenhir Comité des fêtes
- 27 - **Grande parade et feu d'artifice** à la Pointe de Kerpenhir

## Juin

- 3 - **Tournoi de foot des jeunes** au terrain des sports AGG
- 3 - **Vente-expo** à la salle polyvalente « La Ruche » Les Amis Du Golfe
- 9 - **Fête des voisins** sur le port à 19h30 Kaer e Mem Bro
- 12 - **Assemblée générale** à la salle polyvalente « La Ruche » SCBH
- 17 - **Concours de pétanque** à 14h au terrain des sports Supporters de l'AGG
- 17 - **Assemblée générale** au gymnase Basket Club
- Du 21 au 24 juin**  
**Semaine culturelle et Fête de la musique**
- 23 - **Kermesse de l'école** de 18h à 21h - Amicale Laïque
- 25 - **Pardon du Moustoir** Chapelle du Moustoir
- Du 30 juin au 2 juillet**  
**Raid du Golfe du Morbihan**



## Juillet

- 2 - **Pardon de Saint Pierre**  
à 10h30 Chapelle de Saint Pierre
- 8 - **Tournoi de pétanque**  
au terrain de foot  
Supporters de l'AGG
- 14 - **Bal populaire et feu d'artifice**  
sur le port Comité des fêtes
- 16 - **24<sup>ème</sup> édition du Troc et Puces**  
de l'AGG au terrain des sports  
avec plus de 300 exposants  
pour les inscriptions :  
02.97.57.36.81 - AGG
- 19 - **Soirée du port**  
« place Dariorigum » à 21h00
- 21 - **Jeux nautiques** sur le port  
Kaer e Mem Bro
- 26 - **Soirée du Port**  
« place Dariorigum » à 21h00  
Comité des fêtes

### Du 12 juillet au 17 août

**Exposition** de peintures au restaurant municipal ouvert aux artistes de l'association et extérieurs Ateliers du Vent Salé

### Du 27 juin au 6 juillet

« Autour des 5 sens » Médiathèque

### Juillet/Août

**Exposition** « J'aime Locmariaquer »  
Médiathèque

## Aout

- 2 - **Soirée du port**  
« place Dariorigum » à 21h  
Comité des fêtes
- 4 - **Journée Kaer e Mem Bro**  
et jeux nautiques sur le port  
à partir de 14h  
Kaer e Mem Bro
- 6 - **Vide grenier** au terrain des sports  
(restauration sur place)  
Amicale Laique et ACCA
- 6 - **Fest Er Barrez, fête paroissiale**  
**à l'ancienne** école Sainte Marie  
La Paroisse

- 9 - **Soirée du port**  
« place Dariorigum » à 21h  
Comité des fêtes
- 10 - **Fête de la Chapelle de Saint Pierre**  
à 19h - Chapelle de Saint Pierre
- 12 - **Concours de pétanque**  
à 14h au terrain des sports  
Supporters de l'AGG
- 15 - **Pardon de Notre Dame de Kerdro**  
La Paroisse
- 15 - **Feu d'artifice et bal populaire**  
sur le port « Place Dariorigum »  
Comité des fêtes
- 16 - **Soirée du port**  
« place Dariorigum » à 21h  
Comité des fêtes
- 20 - **Fête de l'huitre**  
« Place Dariorigum » sur le port  
Comité des fêtes  
Office de tourisme  
Syndicat Ostréicole

## Septembre

- 2 - **Forum des associations**  
à la salle polyvalente « La Ruche »
- 7 - **Reprise des activités**  
du club « Les Amis du Golfe »  
Les Amis du Golfe
- 12 - **Reprise des activités**  
de l'association SCBH  
SCBH

## Octobre

- 2 - **Loto** (réservé aux adhérents)  
Les Amis du Golfe
- 29 - **Marché d'automne et troc plantes**  
place Général De Gaulle  
Amicale du Personnel

**Octobre/Novembre**  
**Un automne autrement**  
Médiathèque

## Novembre

- 4 - **Repas** à la salle polyvalente  
« La Ruche »  
Comité des Fêtes
- 11 - **Les commémorations**  
**de l'Armistice** UNACITA
- 17 - **Repas** à la salle polyvalente  
« La Ruche »  
Supporters de l'AGG
- 26 - **Repas des Aînés**  
CCAS

## Décembre

- 2 - **Expo vente**  
à la salle polyvalente  
Les Amis du Golfe
- 7 - **Repas de fin d'année**  
à la salle polyvalente  
(réservé aux adhérents)  
Les Amis du Golfe
- 10 - **Vide grenier**  
à la salle polyvalente « La Ruche »  
Basket Club
- 23 - **Représentation théâtrale**  
à 20h30 à « La Ruche »  
(théâtre des abeilles)  
SCBH

***Vous pouvez également consulter  
le calendrier des manifestations  
dans la rubrique « Agenda » du  
site Internet de la commune :  
[www.locmariaquer.fr](http://www.locmariaquer.fr)***



# LOKMARIA-KAER

DANEVELL Titouroù Kêr

du lundi 22 au dimanche 28 mai 2017

## la semaine du Golfe morbihan

1967/2017 Les 50 ans LES SOUVETÈRES EL KEV C.A.S.M.

[www.semainedugolfe.com](http://www.semainedugolfe.com)

ARRADON • ARZON • AURAY • BADEN • CRAC'H • ÎLE AUX MOINES • ÎLE D'ARZ • LARMOR BADEN • LE BONO  
LE HÉZO • LOCMARIAQUER • PLOUGOMELEN • SARZEAU • SÉNÉ • ST-ARMEL • ST-GILDAS DE RHUYS • VANNES

Morbihan Le Département  
VANNES Morbihan Capital  
Région BRETAGNE  
Compagnie des PORTS du MORBIHAN  
CAUR  
CA MORBIHAN  
Vannes Agglo  
ALRAY QUIBÉRON  
Morbihan Agglo  
MORBIHAN  
Armor-lux  
la cristaline  
chasse-morée  
bleu  
E

**MAIRIE  
DE LOCMARIAQUER**

1 Place Mairie  
56740 Locmariaquer  
02 97 57 32 32

**TI-KÊR  
LOKMARIA-KAER**

1 Plasenn an Ti-Kêr  
56740 LOKMARIA-KAER  
02 97 57 32 32

[WWW.LOCMARIAQUER.FR](http://WWW.LOCMARIAQUER.FR)